

BOURSES

AI40 : vents contraires entre Lagos et Johannesburg

Les valeurs sud-africaines surfent sur une bonne mine. Les banques nigérianes sur une pente savonneuse. Les pyramides égyptiennes secouées par les tendances.

Page 9

BANQUES ET ASSURANCES

Assurances : feu vert pour le groupe AXA en Algérie

AXA assurera le management de la nouvelle entité, tandis que les partenaires algériens assureront la présidence du conseil d'administration.

Page 6

Service bancaire : la BIAO Côte d'Ivoire innove

Des GAB multitâches viendront étoffer les services de la BIAO Côte d'Ivoire. Cette innovation illustre un programme de modernisation entamé depuis quelques années.

Page 11

ENTREPRISES ET MARCHÉS

Solaire : enfin une unité africaine de production de modules photovoltaïques

Ensoleillée, l'Afrique ne produit pourtant pas de matériel solaire. La SPEC se lance. Mamadou Saliou Sow, directeur général, promet 40% de plus-value sur place.

Page 10

ECONOMIE

Banque africaine de développement

Aide publique au développement : la BAD rompt avec les vieux paradigmes

Page 7

« L'élite franco-maghrébine a un grand rôle à exercer dans l'espace méditerranéen »

A l'occasion de la célébration du 40^{ème} anniversaire de la Chambre de commerce franco-arabe (CCFA), le 22 novembre à Paris, nous avons rencontré Hervé de Charrette, président depuis 2008 de cette institution.

Page 16

POLITIQUE

Londres : le Premier ministre Cameron déroule sa politique africaine

Alors que le gouvernement de coalition britannique fait face aux déficits budgétaires et à des défis sociaux importants, on croyait que l'Afrique allait être le laissé pour compte de sa politique. Visiblement pas.

Page 12

www.lesafriques.com

Les Afriques

Parce que l'information a de la valeur

Rédaction : Abidjan, Casablanca, Dakar • No 139 : 18 au 24 novembre 2010

L'affaire des « biens mal acquis » dans la France de Bettencourt



Omar Bongo avec Georges Pompidou en 1967. Denis Sassou N'Guesso trinque au champagne avec Nicolas Sarkozy. Teodoro Obiang Nguema plaisante avec José Manuel Barroso, président de la Commission européenne

Une face visible d'un iceberg qui fait grand bruit dans la France de Bettencourt. En déclarant recevable la plainte déposée par des ONG, qui visent des présumés « biens mal acquis » de trois chefs d'Etat africains, la plus haute juridiction française ouvre la boîte de Pandore. Désormais, comme

on le rappelle à Libreville, n'importe quelle ONG peut poursuivre n'importe quel Etat, n'importe où et n'importe quand ? Difficile de ne pas faire des rapprochements entre ce dossier éminemment juridique et les nombreux intérêts français en ballottage au Gabon, en Guinée équatoriale et au Congo.

L'annonce récente par les chefs d'Etat impliqués de la fin des monopoles et du début de la mise en concurrence de leurs blocs *offshores* respectifs n'est, bien sûr, qu'une simple coïncidence.

Lire en page 2

Le jeu trouble du Club de Paris en République démocratique du Congo



Joseph Kabila et Adolphe Muzito devront attendre 2011 pour bénéficier de la remise de la dette.

Le Club de Paris ne devrait pas accorder, en 2010, à la République démocratique du Congo (RDC) la remise de la dette que Kinshasa escomptait. Motif avancé, les réserves de plusieurs pays créanciers sur la bonne gouvernance du Premier ministre Adolphe Muzito. La remise de la dette, annoncée en grande pompe

au plus fort de l'affaire des contrats chinois, est donc reportée jusqu'en 2011. D'aucuns pensent que c'est à cause de la décision prise par les autorités congolaises d'être plus sévères avec les juniors minières, qui opéraient jusque-là dans l'opacité la plus totale.

Lire en page 17

L'Afrique à l'heure de la bancassurance



L'inévitable rencontre entre la banque et l'assurance devrait se faire selon un modèle précis. Pour les participants au Forum africain de l'assurance, tenu à Marrakech les 11 et 12 novembre derniers, l'union capitaliste, effective à travers une prise de participation d'une banque dans une compagnie d'assurance, offre plus de sécurité que le partenariat sur le réseau. Qu'en est-il de l'Afrique, où les banques servent de plus en plus de canal de distribution aux produits d'assurance ? L'avis de Brahim Benjelloun Touimi.

Lire en page 5

Mensonges sur Laâyoune

Jamais la ville de Laâyoune n'a connu des événements d'une telle ampleur. En l'espace d'une matinée, les actes, qui ont accompagné et suivi le démantèlement du campement de Gdim Ikiz (à 15 kilomètres de la ville), ont été d'une rare violence. Le bilan macabre est sans appel : une douzaine de morts, dont une dizaine parmi les forces de l'ordre, avec, en sus, la détérioration de plusieurs établissements publics et privés, plus ou moins saccagés. Retour sur les faits.

Lire en page 20

M 04363 - 139 - F: 1,90 €



L'affaire des « biens mal acquis » dans la France de Bettencourt



La déclaration de recevabilité de la poursuite de trois chefs d'Etat africains pour « bien mal acquis » ouvre la boîte à Pandore. Jusqu'où s'arrêtera la manipulation des ONG ? La France de l'affaire Bettencourt a-t-elle toute légitimité dans cette affaire ?

La décision est tombée, mardi 9 novembre, dans une France encore abasourdie par l'affaire Bettencourt. La Chambre criminelle de la cour de cassation, plus haute juridiction française, a cassé l'arrêt rendu, il y a tout juste un an, par la Cour d'appel de Paris, en concluant à la recevabilité de la plainte déposée par Transparency France, en décembre 2008. En clair, les biens acquis en France des

L'homme de loi élargira-t-il son enquête aux établissements bancaires identifiés dans l'enquête préliminaire ? Ira-t-on jusqu'à exiger de certaines personnalités, partis politiques ou familles françaises, de rembourser d'éventuels « biens mal acquis » en Afrique ?

présidents Denis Sassou Nguesso du Congo, feu Omar Bongo du Gabon et Téodoro Obiang Mbasogo de la Guinée Equatoriale sont visés. Les ONG s'en félicitent. La décision de la Cour de cassation conduit à la désignation d'un juge d'instruction et à l'ouverture d'une information judiciaire.

Dans un seul sens

En attendant que ce juge mette en lumière toutes les conditions dans lesquelles les patrimoines visés ont été constitués en France, les commentaires vont bon train. L'homme de loi élargira-t-il son enquête aux établissements bancaires identifiés dans l'enquête préliminaire ? Osera-t-il toucher à la sacralité des hautes institutions de la France, si celles-ci étaient mises en cause ? Ira-t-il jusqu'à s'intéresser aux personnalités et aux familles françaises qui ont constitué des patrimoines sur le dos des Africains ? Ira-t-on jusqu'à exiger de certaines personnalités ou familles, de rembourser d'éventuels « biens mal acquis » en l'Afrique ? Peut-être, comme le rappelle sévèrement cet avocat d'affaires, que « c'est hors sujet ». L'aspect judiciaire de l'affaire ne suffit pas, à lui, seul pour qualifier ce dossier,

traité aujourd'hui dans un seul sens. Et c'est ce que nous dénonçons.

Le pouvoir délégué aux ONG

Si le dossier est judiciaire, traité en toute indépendance, loin des contingences politiques, comme le rappelle l'avocat d'affaires, ses conséquences, son timing, la qualité des personnes morales qui ont porté plainte, la concomitance avec certains intérêts économiques stratégiques en cours de traitement dans les pays concernés, nous renvoient au champ politique.

Les pertes d'influence françaises au Gabon et au Congo, où les blocs *offshores* sont mis en concurrence entre Européens et Chinois, où des contrats de concession sont en souffrance, le départ quasi général des groupes français de la Guinée équatoriale (remplacés par des entreprises des pays émergents, dont la Chine, le Maroc ou l'Egypte) montrent bien que les « amis de la France » veulent diversifier leurs partenariats.

Bien évidemment, il n'y a pas de liens de cause à effet entre cette diversification dictée par la mondialisation et le procès des « biens mal

Les biens visés en question

Omar Bongo : 39 propriétés, dont 17 au nom de Omar Bongo, pour la plupart localisés dans le 16^{ème} arrondissement de Paris. 70 comptes bancaires, dont 11 en son nom. 9 véhicules estimés à 1,4 million d'euros.

Denis Sassou Nguesso : 18 propriétés, 112 comptes bancaires, 1 voiture.

Teodoro Obiang : 1 propriété, un compte bancaire auprès de la Barclays. Au moins 8 véhicules estimés à 4,2 millions d'euros.

acquis » si ce n'est le constat d'une mauvaise image de l'Afrique, corrompue, qui revient au-devant de l'actualité internationale. Cette image de l'Afrique corrompue est coûteuse, car elle renforce la dépendance des Etats (notation financière et autres *scoring* qui vont se dégrader) face à des groupes de pression et à une industrie humanitaire très sélective dans le choix de ses indignations. Le pouvoir de déstabilisation d'un tel organisme sur les Etats est indéniable.

Un feuilleton de trois ans

En mars 2007, la première plainte déposée devant le parquet de Paris par Sherpa, Survie et la Fédération des congolais de la diaspora contre les familles dirigeantes de l'Angola, du Burkina Faso, du Congo-Brazzaville et de la Guinée équatoriale n'avait pas abouti. Une deuxième plainte, portée le 9 juillet 2008 par Transparency Internationale France, ainsi que des citoyens congolais et gabonais, est classée sans suite le 3 septembre 2008. Quelques mois plus tard, le 2 décembre 2008, Transparency France et Gregory Ngwa Minsta, activiste gabonais, déposent une plainte avec constitution de partie civile. Le jour même, les avocats d'Omar Bongo déci-

dent de poursuivre Sherpa et Transparency International pour diffamation. L'information judiciaire sera ouverte finalement le 20 avril 2009. Le 5 mai 2009, la décision de Mme Desset, doyenne des juges d'instruction au pôle financier du TGI Paris, rejette la constitution de partie civile de l'activiste gabonais, estimant qu'il n'a pas d'intérêt à agir pour réclamer l'ouverture d'une instruction. A l'inverse, Transparency est admis à se constituer partie civile. Le parquet fait appel de la décision. Le 29 octobre 2009, la Chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris déclare l'irrecevabilité de la demande de TI de se constituer partie civile. TI dépose alors un pourvoi en cassation.

Droit d'ingérence

La décision de la haute juridiction française valide le droit d'ingérence de n'importe quelle ONG du monde sur la marche des affaires d'un pays. Si les défenseurs des droits de l'homme s'en félicitent (et ils ont raison), il n'en demeure pas moins que c'est toute la question de la capacité d'influence et de nuisance des ONG sur l'image des dirigeants et des Etats, Africains ou pas, qui est posée. « A partir de là, tout le monde peut avoir un intérêt à agir contre n'importe qui, n'importe quand et n'importe où », déclare le Parti démocratique gabonais (PDG) au pouvoir. Et d'ajouter : « Au nom de quoi le peuple français serait-il légitime pour juger des faits qui ne le concernent en rien ? » Même indignation au Congo et à Malabo, où les avocats des deux dirigeants visés ont exprimé leurs avis. Ainsi, selon Me Isabelle Thomas-Werner, avocate du président Teodoro Obiang, les biens de son client se limitent à une « misérable villa » à l'ouest de Paris, achetée avant le boom pétrolier guinéen. Une indignation partagée par Me Simone Bernard-Dupré, avocat du président Denis Sassou-Nguesso, qui parle d'un « délit d'ingérence » et rappelle que son client ne peut absolument pas répondre devant la France. Pourvu que toute lumière soit faite sur cette affaire éminemment politique.

Mohamed B Fall

Où est la fortune de Bokassa

Comme le rappelait récemment, Marc Ona Essangui, président de la coalition Publiez ce que vous payez, la France n'a jamais restitué les avoirs et les biens d'un chef d'Etat africain mort ou accusé de délit. Sur les ondes de RFI, le militant cite le cas de Bokassa et de Mobutu. Dans le cas de ce dernier, il est à noter que la plus haute instance pénale helvétique a décidé, il y a quelques mois, de débloquer les fonds de Mobutu Sese Seko bloqués en Suisse (5,2 millions d'euros) au profit des héritiers.

Les Afriques

Groupe Les Afriques
Edition et Communications SA

Société anonyme au capital de 2 200 000 CHF.
11, rue de la Rôtisserie, 1204 Genève (Suisse)
www.lesafriques.com

Président administrateur délégué
Abderrazzak Sitail
Chargée de mission
Sabrina Simi

Editeur
Edition Financière du Sud (Paris), filiale
à 100% de Les Afriques Edition
et Communication SA.

Directeur de la Publication
Abderrazzak Sitail
Directeur de la Rédaction
Adama Wade

Rédacteur en chef, Chérif El Walid Seye,
Dakar. Grand Reporter, Ismaïla Aidara, Paris,
Dakar. Conseiller de la rédaction, intelligence
économique, Guy Gweth, Paris. Conseiller de la
rédaction, environnement, Thierry Téné, Lille.
Banques et Assurances: Walid Kefi, Tunis (chef
de rubrique), Hance Gueye, Dakar. Bourses et
marchés: François Bambou, Yaoundé. Matières
premières et négoce: Bénédicte Chatel, Paris, Anne
Guillaume-Gentil, Paris, Veronique Narame,
Ouagadougou. Industrie & Services: Louis
Amédée, Abidjan (chef de rubrique), Olivier
Tovor, Lomé, Willy Kamdem, Yaoundé, Achille
Pibasso, Douala.

Edition Maroc
Daouda Mbaye, Casablanca. Mohamed Baba Fall,
Casablanca. Khalid Berrada, Casablanca

Edition Internet - en français
Adama Wade, Casablanca. Ismaïla Aidara, Dakar.
Mohamedou Ndiaye, Dakar

Edition Internet - en anglais
François Conradie, Cape Town. Dave Barraud,
Londres. François Bambou, Yaoundé

Chroniqueurs
Economie: François Konan, New York. Matières
premières & coton: Philippe Bourgeois, Paris.
Courrier de l'Asie: Mahacine Mokdad, Ceylan

Opérateur
Séquence Media SA
Tél : +41 22 301 96 15 - www.sequencemedia.com

Abonnement et distribution

Sarah Modnak, Casablanca : abos@lesafriques.com

Impression

Rotimpres, Aiguaviva (Spain).
Ecoprint, Casablanca (Maroc).

Diffusion

Prestalis, Sapress,
RoyalAir Maroc, SN Brussel, Air Algérie.

Direction marketing et commerciale

Ibrahimia Thiam, Casablanca
(commercial@lesafriques.com)
Responsable e-marketing : Khalid Essajidi,
Casablanca

Dépôt légal : novembre 2010

© Reproduction interdite sans l'accord écrit
de l'éditeur

Edition internationale : Commission paritaire :
1012 C 89135
Edition Maroc : Bulletin Officiel : Décret n° 2-08-121
du 9 rabii 1429 (7 mars 2008) portant autorisation de
l'édition du journal, « Les Afriques » au Maroc, paru
dans le B.O.N° 5618-26 rabii 1429 (3-4-2008)

Point de vue africain

Le secteur privé africain réclame sa part du gâteau



Adama Wade, Casablanca

Un pays qui redécouvre le feu sacré, c'est toujours une bonne nouvelle. Dernièrement, le Togo s'est doté d'une centrale thermique. Le « plus important projet énergétique de l'Afrique de l'Ouest de ces vingt dernières années », a été initié sur le modèle du partenariat public-privé. En clair, l'investissement, de moins de 200 millions de dollars, a été réalisé suivant un montage où le constructeur de la centrale, américain, signataire avec l'Etat togolais, s'est fait financer par une banque de garantie, américaine, en partenariat avec la Société Financière internationale (SFI). L'opérateur américain exploitera l'ouvrage pendant 25 ans, à travers un contrat achat-vente d'électricité avec la société étatique togolaise, qui a le monopole de la commercialisation du courant électrique dans ce pays. Au bout de la 25^e année, l'Etat togolais prendra possession de l'ouvrage. Compte tenu de la durée de vie de tels équipements, il y a de fortes chances que la centrale soit amortie au moment du transfert de propriété.

Il est tout à fait dommage que ce projet novateur ne comporte pas une banque locale togolaise dans sa phase de financement. De même, il est regrettable qu'aucun constructeur togolais,

ouest-africain ou même africain, ne figure en consortium avec la société américaine, au demeurant jouissant d'une bonne réputation. De tels financements d'ouvrages sont certes plus soutenables que ceux des décennies précédentes, acquis à coups d'endettements. Il y a là une avancée réelle en termes de transparence et de maîtrise des délais.

Mais, en définitive, qu'y gagne l'Afrique, si son secteur privé n'y est pas associé ? Comment peut-elle créer une classe d'entrepreneurs forte et dynamique si ceux-ci ne participent pas aux projets de réalisation des grandes infrastructures (énergie, route, aéroports), s'ils restent à l'écart de tous les concours internationaux à cause des conditions techniques hors de portée ? Pourquoi ne pas adapter les appels d'offres aux réalités des tissus économiques locaux, constitués de PME-PMI pour plus de 90% en général ? Que n'adopte-t-on pas, en Afrique subsaharienne, l'exemple de certains pays maghrébins, qui, pour donner une chance à leurs entrepreneurs, ont fractionné leurs programmes autoroutiers par tronçons de 20 à 30 km ? On rate, dans le cas togolais, un moyen de redynamiser le secteur bancaire local et de faire bénéficier à des locaux un transfert de technologie.

Quand Donald Kaberuka, de la Banque africaine de développement, appelle les pays africains à être moins dépendants de l'aide, il a certainement raison. Mais, le président de la BAD devrait, sur cette même lancée, inviter les partenaires étrangers (Banque mondiale et FMI) à changer de paradigme et à associer le secteur privé africain. Quand celui-ci sera suffisamment puissant et aura généré une classe moyenne riche, l'Afrique n'aura plus besoin d'aide.

Foccart et les autres

Depuis sa mort, beaucoup rêvent de le remplacer. Personne n'y a encore réussi. Il était d'une autre dimension et les temps ont quand même changé.

Il est incontestablement le personnage le plus fascinant des relations entre la France et ses ex-colonies d'Afrique. Tout aussi haï qu'admiré. A la fois âme damnée et faiseur de rois. Dès son premier effacement de la scène élyséenne avec l'alternance en 1981, les prétendants à sa succession se sont bousculés au portillon. Guy Penne est le premier à endosser l'habit. Sans succès. Soucieux de rupture, le régime socialisant de François Mitterrand prétendit changer la Françafrique, selon le néologisme trouvé par Félix Houphouët-Boigny pour qualifier les relations ambiguës entre les deux inégaux partenaires. La prétention fit long feu. Jean-Pierre Cot, son premier ministre de la Coopération y crut, pen-

chefs d'Etat d'Afrique francophone [qui] tenaient à conserver leurs petites habitudes, leur « guichet spécial », leur cassette », révèle Cot dans ses mémoires (*À l'épreuve du pouvoir*, Seuil).

Au retour de la droite au pouvoir, après quelques velléités de renouvellement sous Edouard Balladur, puis sous Jacques Chirac, Foccart reprend son royaume jusqu'à sa mort, en 1997. Depuis, son rôle fait rêver.

Folle prétention

Le dernier prétendant en date est Robert Bourgi, avocat. Une folle prétention. L'habit est beaucoup trop grand pour lui. Mais, peut-être le sait-il bien et n'essaie-t-il que de donner le change, de prétendre

éviter de froisser Laurent Gbagbo, un de ses bienfaiteurs. Il ne lui déplaît certes pas de prendre date avec Ouattara, dans l'éventualité de sa victoire, mais de là à prendre des risques inconsidérés ! Mais, toute occasion étant bonne pour se faire passer pour le successeur de Foccart, M^e Bourgi s'épanche sur la mission que le président sénégalais lui a confiée à Conakry, racontant par le menu ses différentes rencontres.

Quelle différence avec le fameux Foccart ! Pendant presque un demi-siècle, il ne s'était pratiquement jamais exprimé dans la presse. C'est qu'il n'avait rien à prouver. Son pouvoir allait de soi. Résistant, avec De Gaulle dans ses tout premiers déplacements en Afrique, c'est naturellement que le général le nomme, en 1958, conseiller technique chargé des affaires africaines. Il est invariablement l'homme de l'ombre du général, et pour beaucoup, « l'homme le plus influent de la 5^{ème} République », après de Gaulle. Il fut, hélas, pour l'Afrique à la base de maints coups tordus.

Courtisan

Secret, indépendant aussi. Le conseiller politique, secrétaire général de l'Élysée aux Affaires africaines et malgaches avait son indépendance économique. « Il était aux ordres du général, mais il ne dépendait pas de lui », témoigne Alain Peyrefitte.

Tout le contraire de Me Bourgi, qui n'a même pas su entendre le conseil Sarkozy de « rester à l'ombre, pour ne pas attraper de coup de soleil ». C'est qu'il lui faut paraître pour récolter de quoi vivre. Son courrier à « Papa Bongo », publié il y a quelques années dans la presse, dans lequel il quémandait quelques subsides, en témoigne.

Qu'il continue de passer de Chirac à Villepin, de Villepin à Sarkozy, d'Omar à Ali et ne fasse pas croire qu'il est le nouveau Foccart. Non, un simple courtisan.

Hance Guèye

La SGBCI, soutenue par l'AFD pour financer la PME



Le Conseil d'administration de l'AFD vient d'approuver l'attribution d'une dotation visant à garantir des concours consentis par la Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire (SGBCI). Cet appui atteint une enveloppe de garanties pouvant atteindre l'équivalent en FCFA de 4,573 millions d'euros. Il s'agit d'un mécanisme baptisé ARIZ, une assurance pour le risque de financement de l'investissement privé, qui permettra aux banques de développer leur activité de prêts en faveur des PME. Par ce concours, l'AFD, qui a déjà octroyé de nombreuses garanties à la SGBCI, soutient la croissance économique par le développement du secteur privé et des échanges commerciaux dans le pays, mais, aussi, permet le maintien et la création d'emplois.

Al Baraka Bank, bénéfice en hausse de 16%

Au terme des 9 premiers mois de cette année, Al Baraka Bank d'Égypte a affiché une augmentation de 16% de son bénéfice net, soit 95,9 millions de livres égyptiennes (16,7 millions \$), comparé au résultat de 2009 (82,9 millions de livres). C'est du moins ce qu'a révélé la Bourse du Caire, mercredi 10 novembre. Déjà, la banque islamique basée au Caire, dans lequel Bahrein Al Baraka Banking Group (ABG) détient une participation, annonçait en août dernier un bénéfice net au premier semestre en hausse de 57% à 65,6 millions de livres.

Les cartes Maestro hors Europe seront bloquées par les banques belges

A partir de janvier 2011, presque toutes les banques belges vont bloquer l'usage des cartes de débit Maestro en dehors de l'Europe et de quelques pays voisins. Les cartes deviendront donc inutilisables en Afrique, en Asie ou même aux États-Unis. De l'avis des observateurs, il s'agit d'une première à l'échelle d'un pays. La fédération belge du secteur financier (Febelfin), qui a justifié cette décision par la lutte contre la fraude (*skimming* ou copie des données figurant sur la piste magnétique), l'a rendue publique, mardi 9 novembre.

Unity Bank du Nigéria ouvre plusieurs agences

Ndu Eke, responsable de la communication de Unity Bank, a annoncé, mardi 9 novembre à Lagos, qu'au cours de l'année 2011, la banque allait procéder à l'ouverture de quinze agences. S'exprimant au stand de la banque à la Foire internationale du commerce de Lagos, il a justifié cette expansion suite à la demande croissante des clients. En 2010, quelque seize agences ont été ouvertes à Lagos et dans d'autres endroits du pays. Cela porte le total des agences à 229, à l'échelle de la nation. Ces nouvelles concernent les villes de Festac, Lekki et Ikorodu dans l'État de Lagos et d'Enugu, Calabar, Owerri et Umuahia, dans le Sud-Est et les zones Sud du pays. Il a par ailleurs ajouté que sa banque avait complété avec succès son processus de recapitalisation à 24 milliards de nairas, tel que prescrit par la Banque centrale du Nigeria (CBN).

Oceanic Bank renoue avec les bénéfices

A fin septembre, Oceanic Bank International Plc a enregistré 13,09 milliards de nairas de bénéfice avant impôts. Ce résultat est à comparer à la même période de l'année dernière, qui a vu une perte de 88,4 milliards de nairas. Depuis la prise de fonctions de la nouvelle direction, suite à l'intervention de la Banque centrale du Nigeria (CBN), les performances sont allées s'améliorant. Ainsi, les dépôts des clients sont passés de 545,92 milliards de nairas à 626,04 milliards de nairas, au 30 septembre, et le bilan consolidé non audité de 556,78 milliards de nairas à 644,51 milliards de nairas.



Me Bourgi qui n'a pas su entendre le conseil de Nicolas Sarkozy de « rester à l'ombre, pour ne pas attraper de coup de soleil ».

sant naïvement « qu'il fallait normaliser, banaliser la relation francophone, tout en lui conservant une priorité ». Ce n'était ni le vœu de François Mitterrand, ministre de la France d'Outre-mer en 1950, ayant des liens politiques personnels avec les principaux dirigeants africains, ni « des

à beaucoup pour recevoir un peu. Robert Bourgi s'est fendu d'un communiqué pour démentir avoir assisté à l'audience accordée par Abdoulaye Wade à Alassane Ouattara, immédiatement après les résultats du premier tour de la présidentielle. Mais, il ne se contente pas de nier pour

Bancassurance : « Notre expérience au Maroc peut représenter un exemple pour le continent »



Allocution de Brahim Benjelloun-Touimi, administrateur directeur général délégué de BMCE Bank, à l'occasion du Forum Africain de l'assurance, qui s'est déroulé à Marrakech, ce 11 novembre.

Ce panel est sollicité d'évoquer plus spécifiquement « la libéralisation du marché de l'assurance en Afrique et son impact sur la législation et la croissance du marché dans la région ». En tant que banquier et économiste, je ne voudrais pas m'engager dans une analyse réglementaire ou législative détaillée du contexte diversifié africain. Je tenterai plutôt d'évoquer comment les opérateurs issus de la banque et de l'assurance peuvent contribuer à l'essor de la bancassurance dans la partie du continent africain la plus proche « culturellement », si je puis dire, du Maroc : la région, pour l'essentiel francophone, régie par le Traité de la Conférence inter-africaine des marchés d'assurances, CIMA, qui a institué une organisation intégrée de l'industrie des assurances dans quatorze pays : Bénin, Burkina Faso, Comores, Centrafrique, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

Faiblesse de la pénétration

Pour illustrer la faiblesse de la pénétration de l'assurance dans l'économie africaine en général, on peut mentionner le rapport entre :

- (i) les primes globales, c'est-à-dire le chiffre d'affaires des Assurances
- (ii) et le PIB.

Le taux de pénétration global africain ressort alors à 3,3%. Or, ces statistiques sont biaisées par le poids d'un seul pays : l'Afrique du Sud, qui représente les trois quarts des primes d'assurances. Aussi, en excluant ce pays austral, le taux n'est-il plus que de 0,82%.

Au Maroc, le taux s'établit à près de 3% (2,8). Le chiffre mondial est de l'ordre de 7%.

En comparaison, le taux de pénétration aux Etats-Unis est de 8%, au Japon de 10%, Hollande 14%, Royaume-Uni 13%, au même titre d'ailleurs que l'Afrique du Sud.

Un autre indicateur de la faible pénétration de l'assurance sur le continent est la « prime par habitant », qu'on désigne par le terme de « densité ». La densité en Afrique est de 49 dollars lorsque, de par le monde, elle est en moyenne de 595 dollars. Au Maroc, elle s'élève à 80 dollars, à peu près équivalente en Tunisie (75 dollars). En comparaison, le chiffre de densité aux Etats-Unis est de 3710 dollars.

Absence de textes réglementaires

Parmi les raisons du faible développement de la bancassurance dans cette région, hormis, bien entendu, les considérations macro liées au stade de développement économique des pays concernés, figure l'absence de textes réglementaires ou de dispositions contractuelles qui rendent obligatoire la souscription à certaines rubriques d'assurance, telles l'assurance de biens multirisques-habitation ou l'assurance-décès, assurance de personnes habituellement liées aux contrats de crédit hypothécaires.

Résistances culturelles

Certes, on peut ergoter aussi, épousant un point de vue ethno-centré, sur la faible propension de nos concitoyens africains vis-à-vis de l'assurance. En fait, on peut le dire tout autant de pays comme les nôtres au nord de l'Afrique ou au Moyen-Orient. Cela ne devrait pas constituer un frein durable au développement de l'assurance, encore moins de la bancassurance, surtout lorsqu'il existe, potentiellement, des produits tels que *takafoul*, qui peuvent concilier :

- 1. L'exigence de modernité économique et comportementale de contracter, individuellement ou collectivement, des

garanties contre les accidents de la vie et, en même temps,

- 2. L'exigence personnelle d'être en conformité avec ses convictions religieuses ou philosophiques.

Banquiers et assureurs

Une autre explication de la faible pénétration de l'assurance et, notamment, de la bancassurance sur notre continent, réside dans le faible lien capitalistique entre les banques et les quelques compagnies d'assurance qui y exercent. Lorsque l'on regarde un pays comme le Maroc, on relève une espèce de consanguinité bienvenue entre banque et assurance.

- BMCE Bank avec RMA Watanya, qui en détient près de 30% du capital,
- Wafa Assurance, propriété à 80% d'Attijari Wafabank,
- la Marocaine-Vie détenue aux 2/3 par la Société Générale,
- le CIH et Atlanta : l'actionnaire de référence de ces deux institutions financières est le même : la CDG, qui détient 40% de cette compagnie d'assurance et les 2/3 du CIH, la compagnie d'assurance elle-même portant près de 6% du capital du CIH,
- Axa Assurance et BMCI : un peu moins de 9% du capital de cette banque appartient à cette compagnie.

La micro-bancassurance

Parmi les autres explications de la faible pénétration de l'assurance en Afrique, en même temps qu'elle donne une indication de l'exceptionnel gisement de croissance potentielle pour l'avenir, figure l'état embryonnaire de la micro-assurance.

Elle ne représente, en effet, que 0,5% du chiffre d'affaires global africain du secteur des assurances et 2,5% quand on exclut l'Afrique du Sud.

Or, quel prometteur canal de dissémination des produits d'assurance-vie, d'assurance-santé, d'assurance-invalidité, d'assurance-élevage, oui ! l'agriculture, ou d'assurance-récolte.

La multiplicité des modèles potentiels de distribution est remarquable. Outre les compagnies d'assurances en direct, peuvent également être distributeurs (i) les institutions de micro-finance, (ii) les prestataires de services-santé, (iii) les coopératives agricoles ou de santé (iv), des agents franchisés de la part des compagnies d'assurance !

Bien que ce concept ne soit pas ainsi formulé, permettez d'évoquer les perspectives de développement, en Afrique, de la micro-bancassurance. En effet, toute initiative de la part des banques d'opérer du *downscaling*, c'est-à-dire de distribuer, ou alors de réserver, des canaux spécifiques à la distribution de la micro-finance, donne l'opportunité d'englober, en tant que produits connexes, des produits de micro-assurance, microcrédits ou produits de micro-épargne...

Cadre libéral

On doit, cependant, se féliciter que, dans la région CIMA, le cadre législatif et réglementaire soit somme toute libéral, puisque ce Traité autorise la commercialisation par les banques de l'ensemble des produits d'assurance, y compris les assurances dommages, bien que les banques africaines se limitent, essentiellement, aux produits d'assurance-vie.

On peut se réjouir également que la réglementation CIMA relative au capital minimum en ait doublé le montant en 2010, qui passe de 0,6

à 2 millions de dollars, ce qui devrait concourir à une moindre atomisation du secteur.

Par ailleurs, à la faveur du processus de libéralisation du secteur dans la région, la pénétration de banques étrangères aux pays de leur domiciliation, on peut escompter que se multiplient des actions commerciales visant une plus grande pénétration des marchés des particuliers ou de l'entreprise, notamment par le biais de la bancassurance.

Si le principe d'unicité des normes de contrôle est respecté dans la région CIMA, on ne doit pour autant requérir pour les pays africains la prévalence des normes contraignantes telles que Solvency II. A notre connaissance, dans les pays développés, certains coefficients ne font pas tout à fait encore l'unanimité.

Tout en s'inscrivant dans le processus de mise en conformité aux standards internationaux, des « fenêtres de flexibilité réglementaire » méritent d'être réservées, du fait de la réalité économique des pays d'Afrique aux termes de laquelle subsistent de larges pans de populations à très faibles revenus, qui ne peuvent accéder ni à la banque classique, ni à l'assurance classique. Aussi faut-il envisager pour elles l'accès à travers des canaux adaptés, qui seraient régis par des législations adaptées.

Le modèle marocain

Notre expérience au Maroc peut représenter un exemple de ce qui pourrait effectivement être entrepris ailleurs sur le continent pour développer la bancassurance.

La bancassurance – et ce n'est pas un hasard que les organisateurs aient choisi ce sujet – re-

- intégrer l'assurance dans le cadre des plans de financement de la clientèle
- adapter le système de tarification : customiser les produits quand c'est nécessaire ou, au contraire, promouvoir des contrats standards.
- viser la convergence des systèmes d'information de la banque et de l'assurance, avec la priorité donnée au partage des fichiers dits Tiers et, ainsi, obtenir une vision à 360° du client pour identifier et anticiper ses besoins de couverture.
- former continuellement la force commerciale et lui apporter l'appui au travers de référents en matière d'assurance au sein des Banques et d'experts au sein des compagnies.

Tout ce dont je viens de parler a été éprouvé par l'action commune, étroitement menée entre BMCE Bank et RMA Watanya.

Nous pouvons nous enorgueillir qu'en quatre années, à 2009, le chiffre d'affaires de la bancassurance ait été multiplié par trois, que BMCE Bank soit devenue le premier intermédiaire d'assurance de la RMA Watanya, celle-ci confortant sa position de compagnie leader au Maroc et même, très probablement, dans la région (hormis, bien entendu, l'Afrique du Sud), sa part de marché tutoyant les 20% lorsque le poursuivant est à près d'un point de pourcentage de part de marché derrière. Nous sommes, au sein du Groupe BMCE Bank, à travers le Réseau Bank Of Africa dont il est actionnaire majoritaire, disposés à partager notre expérience en Afrique subsaharienne.

« Une autre explication de la faible pénétration de l'assurance et, notamment, de la bancassurance sur notre continent réside dans le faible lien capitalistique entre les banques et les quelques compagnies d'assurance qui y exercent. »

présente, en effet, le canal privilégié de dissémination de l'assurance en Afrique.

Rien ne vaut la connaissance multidimensionnelle qu'ont les banquiers de leurs clients. Rien ne vaut le contact physique, le cadre privilégié de conseil et de fidélisation que représente l'agence bancaire.

La distribution des produits d'assurance par la banque, c'est également la possibilité de disposer, du fait d'économies d'échelle, de meilleurs coûts et donc de meilleures tarifications.

La structuration minutieuse du dispositif marketing et commercial de la bancassurance, aux termes d'une gestion partenariale étroite de cette activité entre la banque et la compagnie d'assurance, est essentielle :

- Dédier des équipes d'animation commerciale qui, en définitive, préfigurent le métier spécifique et prometteur de bancassureur, reflet de cette irréversible interpénétration des deux métiers.
- Prévoir des éléments de motivation du réseau bancaire, tels la rémunération de l'accès au réseau et le commissionnement à l'acte de vente
- Fluidifier les *process* à travers le fractionnement des versements de primes, par exemple mensuellement, ou leur prélèvement automatique

L'objectif régulièrement réitéré par le président Othman Benjelloun, en tant qu'actionnaire de référence aussi bien de RMA Watanya que de BMCE Bank, est de poursuivre l'élargissement de l'implantation de BOA dans chacun des pays d'Afrique, à un horizon de dix à quinze ans.

Il s'agit là d'une véritable alliance pour le Développement, qu'ont scellées entre elles BMCE Bank et Bank Of Africa. Parmi les axes stratégiques de cette alliance, figure le développement de l'activité de banque commerciale, afin que, demain, des millions d'Africains accèdent à une offre financière diversifiée, à une panoplie de services bancaires, ceux de base jusqu'aux plus sophistiqués. Parmi ceux-là, les produits de bancassurance.

Cette alliance pour le développement est, en définitive, une alliance de valeurs. Des valeurs portées par les actionnaires et le management, basées sur le respect de l'identité africaine, qui fait que nous sommes Maliens au Mali, Sénégalais au Sénégal, Ougandais en Ouganda... sans renier l'identité et les racines du Maroc.

Car le Maroc représente naturellement un trait d'union économique et culturel, une plateforme crédible d'expertise et de professionnalisme, entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne.

La bancassurance en Afrique : un mariage rentable mais complexe

Une union capitaliste où une coopération limitée à l'exclusivité du réseau ? Le mariage entre la banque et l'assurance n'est pas d'une première évidence.

Il est une question sur laquelle banquiers et assureurs sont d'accord : la convergence de leurs modèles. Mais, aussi loin que puisse évoluer la bancassurance, elle ne sera qu'un mariage de raison, avec ses exigences de rentabilité, de prudence et, *in fine*, un régime de séparation de biens aussi sévère et strict que le mariage des stars hollywoodiennes. C'est sur ce thème, et aussi celui de la libéra-

tion, que s'est ouvert le forum africain sur l'assurance, à Marrakech les 11 et 12 novembre derniers. D'emblée, les intervenants, au-devant desquels Fouad Douiri, président du directoire de RMA Wataniya, ont mis l'accent sur la rentabilité de la bancassurance. L'exemple du groupe français Crédit Mutuel, qui arrive à faire supporter ses charges par la ban-

Une boutique

Assurance est éloquent. Parmi les éléments qui militent pour la bancassurance, la complémentarité. En effet, déclare M. Douiri, « l'épargne dans la banque est du court terme, alors que dans l'assurance, c'est le moyen et long terme ».

Autre point de convergence, le guichet bancaire, qui devient une boutique où les particuliers peuvent acquérir tous les produits financiers, d'épargne, de prévoyance, de retraite... La réduction des coûts de distribution par l'intégration des systèmes d'information est évidente. Dans un environnement où le banquier jouit d'une bonne image par rapport à l'assureur, la bancassurance apporte un gain d'image certain, « un des leviers les plus importants dans les prestations immatérielles », selon le président de directoire de RMA Wataniya.

Si les avantages de la bancassurance sont clairs, quels sont donc les meilleurs contrats de mariage que banque et assurance peuvent contracter ? Dans le cas marocain, la formule gagnante penche pour l'union capitaliste avec les couples Attijariwafa Bank-Wafassurance et BMCE-Bank RMA Wataniya, qui s'arrogent 73% de la bancassurance au Maroc.

Ailleurs, en France et dans certains pays africains, les modèles les plus usités hé-

sitent entre plusieurs nuances, comprises entre une intégration capitaliste ou une coopération basée sur l'exclusivité du réseau. Dans le premier cas, la banque détient l'assurance et assume les risques de gestion. Dans le deuxième cas, l'union se limite au réseau. Dans tous les cas, précise Sylvestre Gossou, docteur en droit, avocat d'affaires à Ernst & Young Paris, « la convergence de l'assurance et de la banque se heurte aux limites réglementaires : la banque est régie par les ratios de solvabilité, les assurances par la marge de solvabilité ».

L'expertise de l'assureur

En définitive, l'équilibre provient du mixage des deux modèles : un partenariat de distribution et une prise de participation pour sceller et conforter ce partenariat. Ce mixage permet au banquier, maître du réseau, peu friand de risques, de capitaliser sur l'expertise de l'assureur. Une fois que le partage des rôles est clair, tout se joue sur l'outil informatique. Il faut, avertit un spécialiste, gérer l'interopérabilité. Au front office, il faut que l'assureur puisse s'intégrer sur le poste de travail du conseiller financier pour lui permettre de faire la partie souscription et un certain nombre de prestations.

Au back-office, plusieurs cas sont possibles. Si cette partie est gérée par l'assureur, il faut avoir des systèmes d'échange informatisés bien conçus et bien pensés. La banque peut rester maître de ses données et acquérir un système informatique par achat ou par location. Si la banque utilise le système informatique de l'assureur, elle aura moins de maîtrise.

AW

« La convergence de l'assurance et de la banque se heurte aux limites réglementaires : la banque est régie par les ratios de solvabilité, les assurances par la marge de solvabilité. »

lisation, que s'est ouvert le forum africain sur l'assurance, à Marrakech les 11 et 12 novembre derniers. D'emblée, les intervenants, au-devant desquels Fouad Douiri, président du directoire de RMA Wataniya, ont mis l'accent sur la rentabilité de la bancassurance. L'exemple du groupe français Crédit Mutuel, qui arrive à faire supporter ses charges par la ban-

Guinée : pénuries de cash dans les banques

Le derby final entre Cellou Dalein Diallo et Alpha Condé a aussi sa face cachée. Depuis mardi dernier, les filiales guinéennes de certaines multinationales étrangères, comme Société Générale, BNP-Paribas, International Continental Bank, manquent de disponibilité de fonds. Une situation qui fait monter la tension des clients, qui font le pied de grue devant les banques et les distributeurs automatiques.

La présidentielle guinéenne joue ses prolongations dans les banques qui sont quasiment au sec. Un sale temps pour les filiales des majors comme Société Générale ou BNP-Paribas qui ne sont plus en mesure de satisfaire le rythme du volume de prêts et de retraits de leurs clients, qui affluent dans les banques. Conakry vit une situation indescriptible, avec des files indiennes qui prennent d'assaut les GAB (guichets automatiques de banques) pour effectuer des opérations bancaires électroniques toute la journée. Mais sans succès.

Selon une source bancaire autorisée de Conakry, vendredi 12 novembre, la récurrente pénurie de fonds dans les banques s'explique du fait que les fonds déposés par celles-ci auprès de la Banque centrale de Guinée ont été utilisés par le Trésor public pour venir à la rescousse de l'Etat, confronté à une forte tension de trésorerie.

« Pour une sécurisation des fonds, les banques déposent l'argent chaque jour

après la clôture des opérations dans les caveaux de la Banque centrale » a précisé notre source.

A noter que l'assurance-banque en termes de dépôts sécurisés de fonds ne peut se faire que par le recours à la Banque centrale de Guinée. L'Etat a fait appel aux fonds des banques déposés au niveau de la BCG, pour payer les salaires des agents du mois d'octobre. Des milieux avertis avouent que les fonctionnaires de l'Etat n'ont, pas jusque, là perçu leurs salaires au mois dernier. La flambée du cours du dollar et de l'euro sur le marché guinéen a fait que la monnaie locale (NGF) s'est dépréciée progressivement ces jours derniers sur la place de Conakry. Une situation qui n'arrange pas les seigneurs de l'informel, qui ont fini par imposer leur loi sur le marché, mettant la Banque centrale de Guinée en mauvaise posture.

La galère au quotidien

Une autre source proche de la Banque centrale de Guinée nous a confirmé



Les fonds déposés auprès de la Banque centrale de Guinée ont été utilisés par le Trésor public pour venir à la rescousse de l'Etat, confronté à une forte tension de trésorerie.

qu'un volume important de fonds a été mis effectivement à la disposition de la CENI (Commission électorale nationale indépendante) pour le financement de sa logistique.

Du côté des clients et fournisseurs de banques, c'est la galère au quotidien qui vient s'ajouter à la pesanteur socio-politique du pays, dans l'ambiance de la grande fête musulmane. Pour éviter un soulèvement populaire et faire face à la forte demande de leurs clients, les majors ont fait des appels de fonds à leurs maisons-mères. En début d'après-midi vendredi 12 novembre, la situation semblait revenir à la normale avec l'approvisionnement au compte-gouttes des guichets électroniques.

Ismael Aidara,
envoyé spécial à Conakry

Echos de l'assurance

Résistance à l'intégration dans la zone CIMA

Le droit d'établissement n'est toujours pas possible entre les 14 pays membres de la zone CIMA. Un groupe qui veut s'installer dans la région devrait, dans les conditions en vigueur, obtenir un agrément dans tous les pays. Un frein au changement qui coûte cher au secteur.

Alger a fait sauter le verrou

Depuis trois ans, la réglementation algérienne permet aux banques de distribuer des produits d'assurance. Une avancée majeure, qui ne fait pas évoluer pour autant la bancassurance.

Les agriculteurs zimbabwéens, poussés à assurer leurs exploitations ?



Joseph Made, le ministre zimbabwéen de l'Agriculture, de la Mécanisation et du Développement de l'Irrigation, a déclaré, mardi 9 novembre, que « les agriculteurs devraient assurer leur bétail, les cultures et les infrastructures contre les catastrophes naturelles qui viennent avec la saison des pluies ».

De telles précautions permettraient de se prémunir contre la grêle et les inondations. Il a aussi avancé que « les agriculteurs doivent prendre note des rapports météorologiques, en particulier lorsqu'il ya des risques de chutes de grêle, des orages et des inondations qui ont le potentiel de détruire des biens et même des vies humaines ».

Vulgarisation de l'assurance crédit-caution à Dakar

Moussa Diaw, directeur de la Société sénégalaise de réassurance (Senré), a déclaré, au cours de la rencontre de vulgarisation sur l'assurance crédit-caution, ouverte lundi 8 novembre à Dakar, que « cette forme d'assurance permet de garantir les entreprises qui produisent, vendent ou exportent des biens ou les banques dont la mission est de financer les contrats d'exportation ».

Grâce à un tel séminaire, les assureurs et autres utilisateurs peuvent arriver à maîtriser cet outil, dit émergent, « qui est devenu un mode opératoire, accompagnant le développement économique des pays africains », notent les observateurs.

Le DG de Senré a tenu à préciser que l'assurance crédit-caution est tributaire de l'Etat, de l'environnement macro-économique et des orientations des politiques économiques des Etats, à l'opposé des assurances-dommages, qui garantissent des biens.

Mundial Seguros ouvre une succursale à Cabinda

Fernando de Assunção, PDG de la compagnie d'assurance angolaise Mundial Seguros, a inauguré, mardi 9 novembre, une succursale dans le nord de la province de Cabinda. A cette occasion, il a signifié que « le principal objectif de la compagnie est de diffuser ses services dans cette ville et d'être à proximité des clients, contribuant pleinement au développement de l'économie angolaise ».

A noter qu'outre Luanda, Mundial Seguros est représenté dans les provinces de Huila et Benguela. Dans cette nouvelle implantation, tous les services de la filière seront mis à la disposition des clients de la zone. Les responsables assurent que la province de Cabinda peut attendre de Mundial Seguros des prestations de qualité et un service différent.

Zurich Assurances Maroc lance Zurich Santé

A l'occasion du lancement d'une couverture complémentaire santé pour les PME-PMI, Mehdi Mernissi, directeur adjoint en charge du marketing de Zurich Assurances Maroc, a déclaré : « Parce que chaque entreprise a des besoins spécifiques et des attentes différentes propres à ses activités, que son succès et sa pérennité reposent avant tout sur son capital humain, Zurich Santé est là pour assurer la protection de chaque collaborateur grâce à une gamme de prestations étendues. » Cette compagnie s'engage donc aux côtés des dirigeants de PME-PMI pour que leurs ressources humaines bénéficient toujours d'une couverture santé optimale. Concrètement, Zurich Santé est un contrat d'assurance santé complémentaire aux différents régimes de base pour répondre à tous les besoins des salariés en matière de soins.

Assurances : feu vert pour le groupe AXA en Algérie

AXA assurera le management de la nouvelle entité tandis que les partenaires algériens assureront la présidence du conseil d'administration.

Après plus de dix-huit mois de négociations avec les pouvoirs publics algériens, le numéro un mondial de l'assurance a finalement conclu un accord avec des partenaires algériens, en vue de créer une filiale dont le capital sera détenu à 49% par l'assureur français et à 51% par des partenaires publics algériens, qui sont d'une part la BEA, première banque algérienne, et d'autre part le Fonds national d'investissement (FNI). Un accord qui a obtenu voici quelques jours le feu vert des autorités algériennes.

La position initiale de l'assureur français consistait, depuis plus d'un an, à réclamer sans succès l'agrément des deux filiales de droit algérien contrôlées à 100%, créées en décembre 2008. C'est cette position qui a été infléchie en ouvrant la voie à une solution négociée avec les pouvoirs publics algériens. La nature et la raison sociale des compagnies à créer devaient être précisées dès l'annonce officielle de la conclusion de ce partenariat, qui pourrait intervenir dans les prochaines semaines. Il portera, conformément à la nouvelle réglementation algérienne, sur la création de deux entités distinctes, spécialisées respectivement dans l'assurance dommage et les assurances de personnes. Les nouvelles compagnies devraient être opérationnelles dès le début de l'année prochaine.

Des partenaires de premier plan

La conclusion de cet accord constitue certainement, en raison de la qualité des partenaires engagés et de leurs ambitions, une étape importante pour le développement du secteur des assurances en Algérie. Plusieurs compagnies privées s'étaient montrées intéressées par une telle association. Une option qui n'a pas

retenu l'attention d'AXA et de la BEA, qui reste le partenaire privilégié du groupe français.

Poids lourd de l'assurance mondiale, avec un chiffre d'affaires supérieur à 100 milliards de dollars, le groupe AXA confirme son intérêt pour le marché algérien en dépit de l'instauration d'un nouveau cadre de l'investissement, qui avait suscité à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée des rumeurs sur son retrait.

Selon les propos de son principal représentant en Algérie, Adlane Mecellem, l'ambition d'AXA dans le pays est « d'apporter de l'innovation en matière d'offre de produits, mais aussi de la qualité de service dans des domaines comme les délais de remboursement ». C'est aussi au développement de l'activité, quasiment vierge en Algérie, des assurances de personnes que le groupe souhaite s'atteler. AXA veut s'appuyer sur l'expertise d'un groupe international, dont près de 2/3 du chiffre d'affaires sont réalisés dans les branches vie, épargne et retraite, pour imprimer une nouvelle dynamique au marché algérien. L'offre de la nouvelle compagnie devrait inclure à la fois des produits de prévoyance comme le capital décès, qui existe déjà en Algérie, mais aussi des produits d'épargne, des retraites complémentaires et des produits d'assurance santé, pour lesquels il existe une véritable demande.

Nouvel attelage

Au sein du nouvel attelage, la qualité des partenaires se trouve aussi du côté algérien. La BEA, première banque publique algérienne, qui a réalisé des bénéfices records de 33 milliards de dinars (330 millions d'euros) en 2009, confirme également son engagement dans le secteur des assurances. Un premier accord de

principe avait été conclu, voici un peu plus d'un an, avec AXA dans le domaine de la bancassurance. A travers la création d'une société commune, le niveau d'engagement de la BEA, fortement stimulé par les autorités financières algériennes, change manifestement d'échelle et s'apparente à une option stratégique en faveur d'une diversification des activités de la banque.

La nature et la qualité du troisième partenaire sont également intéressantes à plusieurs titres. La prise de participation, à hauteur de 30% du capital, du Fonds national d'investissement créé au début 2009 est tout d'abord une première dans une entreprise constituée en partenariat avec un investisseur étranger. L'intervention de ce bras financier de l'Etat algérien constitue, en outre, une indication sans ambiguïté sur le degré de soutien dont la création de la nouvelle entreprise bénéficie de la part des pouvoirs publics.

C'est, en effet, avec le soutien actif des autorités financières du pays qu'un nouveau décor est en voie d'être planté dans le secteur algérien des assurances. Une démarche qui vise, en remodelant les conditions de la concurrence, à stimuler un secteur qui représente encore moins de 1% du PIB et qui reste fortement sous-dimensionné en comparaison des pays voisins ou comparables. Rappelons qu'une première annonce était intervenue au mois de septembre dernier, qui confirmait la création d'une société d'assurance de personnes, avec pour associés principaux la SAA, la BADR et la BDL d'une part, et la MACIF d'autre part. Avec 34% du capital, la MACIF assure le management de la nouvelle compagnie. La compagnie française ouvrirait ainsi la voie, en étant la première à s'accommoder de l'obligation faite aux entreprises étrangères de s'associer à un ou plusieurs actionnaires nationaux majoritaires.

Hassan Haddouche

La BEAC favorable à une correction budgétaire en Afrique centrale

Le comité d'audit de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) vient de prendre des mesures préventives, visant une correction budgétaire au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Le plan de réformes du système de gestion élaboré par la Banque centrale a opté pour la priorisation des corrections à entreprendre en matière budgétaire, afin d'éviter certains écueils. La suspension par le Fonds monétaire international des décaissements au profit des pays de la CEMAC, entre mai et juillet 2010, a été lourde de conséquences pour les pays de la sous-région.

Le rapport élaboré par le comité d'audit et du collège des censeurs sur les suites du rapport de l'audit spécial procédures comptables, de gestion et de contrôle budgétaire, ainsi que le cabinet Courtage-assurance-crédit (CAC), fait ressortir d'autres centres d'intérêt pour l'amélioration de la bonne gouvernance au sein des Etats membres. C'est dans cette optique que le comité d'audit de la BEAC recommande, notamment, le suivi immédiat de la stricte application des textes en vigueur, tels que l'arrêté quotidien et obligatoire de la comptabilité, l'apurement des suspens et des comptes d'ordre et la réalisation des rapprochements bancaires.

Dérapages budgétaires

Pour se prémunir des dérapages qui ont provoqué des effets négatifs, aussi bien sur l'image des pays de la sous-région qu'au sein de l'institution monétaire sous régionale, la Banque centrale a décidé de renforcer son contrôle interne et d'envoyer systématiquement

à la direction générale ses états de contrôle de premier niveau, réalisés par les unités internes. D'où, par exemple, un accent mis sur l'exigence de la présentation du chronogramme des mesures structurelles prévues à moyen terme, suite à la découverte de « l'étendue des carences relevées par les auditeurs sur le système informatico-comptable en vigueur à la BEAC ».

Le rapport, qui mentionne que de graves déficiences ont été relevées dans le respect des procédures et le contrôle interne, a également permis de constater que « l'utilisation libre et excessive des comptes de passage et de divers (comptes de régularisation, débiteurs et créditeurs divers), sans contrôle d'aucune sorte, ni suivi de l'apurement des sommes en cause, l'existence d'un processus budgétaire totalement défaillant et qu'il convient de revoir de fond en comble, ainsi que les insuffisances relevées dans la gestion des transferts Swift, aboutissent à de profondes incertitudes sur la qualité des opérations réalisées ».

C'est en 2009 que la BEAC a lancé un avis d'appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet d'audit spécialisé dans les procédures comptables, de gestion et de contrôle budgétaires à son siège, mais aussi de certaines opérations et transactions.

Il était notamment question de déterminer si les malversations constatées au Bureau extérieur de Paris (BEP), dont le préjudice est estimé à 17 milliards FCFA, « constituaient un incident isolé et si toutes les déficiences du contrôle comptable et budgétaire ont été ou seront corrigées par les mesures déjà arrêtées par le conseil d'administration ». Le cabinet d'audit retenu devait ainsi examiner les procédures de passation des marchés se rapportant à certaines activités du BEP, afin de constater si d'autres

Stanlib Afrique Equity Fund investit d'autres régions du continent

Dès l'an prochain, le spécialiste sud-africain de l'investissement investira un montant significatif sur les marchés boursiers de 17 pays africains. Le fonds ciblerait des pays tels que le Botswana, l'Egypte, le Ghana, le Kenya, l'île Maurice, le Maroc, le Nigéria, la Tunisie, et la Zambie, qui ont, récemment, connu une forte augmentation de leur produit intérieur brut (PIB). Et, au sein de ces marchés, les secteurs visés sont les banques, les microcrédits, les assurances, les télécommunications, les biens de consommation, le tourisme, le ciment, les industriels en général et l'exploitation minière et de ressources.

Guinée équatoriale : la BEAC récupère un trop-perçu

Après un bras de fer qui a duré un an, entre la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) et Malabo, il a été procédé à la rétrocession de 7,3 milliards FCFA, représentant « un trop-perçu » dans les transactions. Les services du Trésor public équato-guinéen ont enfin transféré dans les comptes de la BEAC le montant équivalent, au cours de la première quinzaine du mois d'octobre dernier. Officiellement, cette somme représente « le trop-perçu » suite à « une erreur » survenue au cours d'un transfert de fonds en faveur de la Guinée équatoriale. Les observateurs mettent le dénouement de l'affaire à l'actif de la récente mission de Tahir Nguliline, vice-gouverneur de la BEAC à Malabo.

Des privés de l'Inde ciblent des secteurs porteurs du Rwanda

Clare Akamanzi, Chief Operating Officer du développement au Rwanda, a signifié, la semaine dernière, que : « Des projets de grande envergure, émanant d'entreprises indiennes et estimés à plusieurs centaines de millions de dollars, pourraient voir le jour incessamment au Rwanda. Les investisseurs sont intéressés par la technologie de l'information, l'exploitation minière, agroalimentaire, l'éducation, les produits pharmaceutiques et de l'énergie ». Cette information a été appuyée par Developments Rwanda Board (RDB), organisme gouvernemental créé pour faciliter les investissements, qui a soutenu qu'au moins 26 entreprises indiennes ont manifesté leur intérêt à investir au Rwanda. Parmi celles-ci, on compte Essar Group, le groupe Tata, Karox Société, Hiranandani hôpital et Welingkar Institute of Management.

problèmes subsistaient. Entre janvier et octobre 2009, la BEAC avait commis un audit indépendant confié au cabinet français Mazars, concernant la période 2004-2007. Le rapport avait révélé des malversations portant sur 858 chèques et 6 virements frauduleux au profit de 101 bénéficiaires, 1306 retraits en espèces frauduleux et 38 bénéficiaires de titres de transport aériens frauduleux.

Embellie de la situation économique.

Bien que l'enquête n'ait pas traité des aspects débordant le cadre du Bureau extérieur de Paris, diverses enquêtes avaient reconnu que « la fraude a pu avoir lieu parce que le siège a continué de financer les opérations du Bureau au-delà des montants budgétés ». D'après ces rapports « les malversations avaient été rendues possibles par des dysfonctionnements du système de contrôle au siège, préconisant le renforcement des structures de contrôle et de gouvernance à la BEAC ».

Réunis à Douala, le 5 novembre 2010, dans le cadre de la troisième session du Comité de politique monétaire (CPM), les responsables de la BEAC ont noté une embellie en Afrique centrale, puisque le taux de croissance en zone CEMAC en 2010 est de 4%, contre 2,1% en 2009. Une amélioration, a expliqué le gouverneur de la BEAC Lucas Abaga Ntchama, liée essentiellement à la hausse de la production pétrolière et gazière, à quoi il convient d'ajouter l'accroissement des investissements publics et privés, le dynamisme des pays émergents et le regain du commerce international. Malgré cette embellie, le CPM a noté la décélération des tensions inflationnistes qui se poursuit, puisque l'indice global des prix à la consommation des ménages de la sous-région revient de 4,3% en 2009 à 2,1% en 2010. Tenant compte de l'environnement général de l'économie dans la sous-région, le CPM, la Banque centrale a décidé du maintien de certains taux directeurs, même si l'on note la baisse de 0,25% du Taux d'intérêt des appels d'offres et 0,25% pour le Taux d'intérêt sur placements des banques.

Achille Mbogo Pibasso, Douala



La lettre de la BAD

Aide publique au développement: la BAD rompt avec les vieux paradigmes

La Banque africaine de développement invite l'Afrique à s'approprier son agenda de développement et à se sevrer progressivement de l'aide internationale, après le constat de l'échec des paradigmes appliqués à ce jour.

« Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson ». Cette fameuse maxime du philosophe chinois Confucius, considéré comme le personnage historique ayant le plus marqué la civilisation de l'Empire du Milieu, trouve une nouvelle jeunesse en Afrique, en ces temps où les économistes vilipendent à tout bout de champs les effets pervers de l'aide publique au développement (APD) et appellent le continent à compter sur la mobilisation de ses propres ressources pour se développer.

A l'heure où les 23 pays riches, membres du comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques, se montrent de plus en plus pingres depuis le déclenchement de la crise économique, la Banque africaine de développement (BAD) a empoigné le problème en organisant, le 4 et 5 novembre à Tunis, une réunion consultative régionale sur « l'efficacité de l'aide au développement », en collaboration avec l'Union Africaine et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Sans remettre brutalement en question le devoir moral des nations riches de voler au secours des pays pauvres, les délégués des gouvernements, des parlements et de la société civile et des bailleurs de fonds africains ont bousculé les paradigmes appliqués à ce jour. « Il nous faut aujourd'hui un plan d'action pour que l'Afrique soit construite de l'intérieur. Il est temps de passer de l'aide à un

moyen plus efficace, qui repose sur la mobilisation de ressources de rechange à l'intérieur de chaque pays », a tranché, d'emblée, le président de la BAD Donald Kaberuka, dans son discours d'ouverture de la réunion consultative, dont les recommandations constitueront, en gros, la position de l'Afrique lors du quatrième Forum international de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (HLF-4), qui se tiendra à Busan, en Corée du Sud, en novembre 2011.

Sevrage progressif de l'aide internationale

S'alignant sur la position des nombreux contempteurs inflexibles de l'aide internationale, comme l'économiste zambienne Dambisa Moyo, auteur de *L'Aide fatale : Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, le président du premier bailleur de fonds en Afrique a estimé que le continent ne doit pas vivre éternellement sous perfusion. « Nulle part l'aide n'a été conçue pour être pérenne. En effet, si l'aide doit être véritablement efficace, elle va progressivement disparaître. Une aide efficace doit renforcer et non pas remplacer l'énergie et les capacités nationales. Elle doit mettre en place et non pas remplacer les sources alternatives de financement du développement » a-t-il martelé.

Pour aider les pays africains à réussir leur sevrage progressif de l'aide au développement, l'architecte du « miracle » économique rwandais, qui fut l'inamovible ministre des Finances de Paul Kagamé avant de prendre la tête de la banque panafricaine, leur prescrit une ordonnance qui comprend notamment l'appui au secteur privé et le recours au marché des capitaux domestiques et internationaux. « Les pays africains devraient miser davantage sur le développement du secteur privé pour faire croître le commerce et attirer les investissements étrangers. Ils sont

également appelés à utiliser le potentiel inexploité du marché des capitaux, surtout qu'il existe un réel appétit pour l'Afrique », a indiqué M. Kaberuka.

Emmanuel Akwetey, directeur de l'Institut pour la gouvernance démocratique (Ghana), a plaidé, quant à lui, pour l'élargissement de l'assiette fiscale. « S'ils veulent devenir moins dépendants des donateurs, les Etats africains doivent mobiliser davantage de ressources fiscales en améliorant la transparence dans ce domaine et en essayant de convaincre les citoyens que leurs impôts seront bel et bien utilisés pour le bien public », a-t-il précisé.

Développer la coopération Sud-Sud

Ibrahim Assane Mayaki, directeur général de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD a, d'autre part, estimé que le plus grand défi de l'Afrique réside désormais dans la bonne utilisation des ressources provenant de l'aide publique au développement, afin d'arriver très vite à s'en passer.

Selon lui, l'utilisation à bon escient de l'aide internationale passe par le renforcement des capacités, qui constituent le sésame de « l'appropriation » de l'agenda de développement par les pays bénéficiaires. « Le renforcement des capacités est crucial pour consolider l'appropriation par le continent africain de son agenda de développement. Il est, en fait, un pilier de la croissance et du développement durable du continent », a-t-il avancé, rappelant que l'Afrique reçoit chaque année des aides extérieures variant entre 30 et 40 milliards de dollars, pour une population d'un milliard d'habitants, dont les deux tiers sont âgés de moins de 25 ans.

L'ancien ministre nigérien de la Coopération et de l'Intégration africaine, qui tient les commandes du NEPAD depuis janvier 2009, a également noté que l'Afrique devrait accroître sa coopération avec ses nouveaux partenaires du Sud. « Nous assistons à la fin d'un modèle de développement et à l'émergence de nouveaux modèles : le Brésil, la Malaisie, la Chine... Quand on regarde de près ces nouveaux modèles, aucun n'est bâti sur l'aide (...). C'est pourquoi, nous avons intérêt à développer la coopération Sud-Sud. Cela nous amènera à repenser nos propres capacités de mobilisation de ressources, sans imiter un modèle quelconque », suggère-t-il.

Walid Kéfi

La Banque africaine de développement et le G20

La guerre mondiale des monnaies aura-t-elle lieu ? Quid de l'Afrique ? La Banque africaine de développement qui était au sommet du G20 a sans doute une réponse.

La guerre mondiale des monnaies a tenu le haut du pavé du dernier G20, tenu le 11 novembre à Séoul, sous le regard avisé du staff de la Banque africaine de développement. Cette guerre des taux de change est animée par les USA, qui ne disposent pas assez d'épargne, et par la Chine, qui en dispose de beaucoup. L'Oncle Sam accuse un niveau d'endettement jamais atteint (14 000 milliards

de dollars d'ici début 2011). L'Empire du Milieu annonce un niveau de réserves de change record de 2500 milliards de dollars. Pendant ce temps, l'Europe, incapable d'unifier sa politique économique, se cherche. En Angleterre, les étudiants manifestent. En Allemagne, la population accepte des coupes drastiques. En France, on ne touche pas aux 35 heures, mais on recule la retraite. Plus pragmatique, l'Amérique fait fonctionner la planche à billets, imprimant 600 milliards de dollars d'un seul coup, poussant le Brésil à ériger des barricades pour se protéger des fonds spéculatifs. L'agence chinoise de notation Dagong a d'ailleurs déprécié la notation américaine, alors que les trois agences traditionnelles (S&P, Fitch et Moody's), qui n'ont jamais vécu une telle situation, sont restées de marbre en conservant le triple AAA à l'économie de la planète.

Et l'Afrique dans tout cela ? Comme le note si bien le professeur Mohamed Berrada, ancien ministre marocain des Finances, « les théories libérales et l'orthodoxie financière administrée à forte dose au continent sont aujourd'hui oubliées ». Un véritable dérapage des monnaies s'en suit. Le Japon accuse la Corée. Les pays industrialisés reprochent aux émergents de laisser leurs monnaies se déprécier.

Même accusation jetée par l'Europe à l'Amérique. Cette dernière, renoncera-t-elle à son « concubinage » avec la Chine, sachant que les achats chinois de bons de Trésor américain entretiennent le niveau de vie yankee ?

Et l'Afrique ?

On se retrouve, explique le professeur Berrada, qui s'exprimait à Genève lors d'un symposium, avec la Chine, 99^{ème} rang mondial sur la base du revenu par habitant, qui entretient le train de vie de la première puissance mondiale. Bref, cette guerre des monnaies, scène de ménage entre deux alliés objectifs que sont le capitalisme américain et le communisme chinois, montre que les politiques de relance privilégient le court terme.

Cela ne doit pas occulter les questions de développement, comme l'a rappelé le président de la BAD, Donald Kaberuka, dans une déclaration à la veille du sommet : « Ce sommet historique se tient dans un pays qui s'est hissé en une génération de la situation de pays pauvre à celle de pays industrialisé prospère », indique M. Kaberuka. Et d'en appeler à un nouveau paradigme libérateur du potentiel africain. « Le moment est venu, et c'est maintenant, pour l'Afrique, de mettre en marche une dynamique sans précédent ». L'exemple du capitalisme coréen et ses *Chaebols*, qui ont imposé au monde ses multinationales aux marques reconnues, est sans doute à méditer pour l'Afrique.

A.W.



Donald Kaberuka : « Le moment est venu, et c'est maintenant, pour l'Afrique, de mettre en marche une dynamique sans précédent. »

Lancement d'un fonds africain de garantie des PME

Le Groupe de la BAD vient de lancer, en collaboration avec les gouvernements espagnol et danois, un fonds africain de garantie (FAG) des PME. Le capital de départ de ce fonds, auquel la BAD a contribué à hauteur de 10 millions de dollars, est de 50 millions de dollars, avec une prévision de plusieurs augmentations de capital dans les années à venir, qui devront porter le capital à 300 millions de dollars, à moyen terme. Le FAG répond, selon ses initiateurs, à une demande énorme. D'après les études de faisabilité réalisées dans les cinq pays où le fonds devrait démarrer ses activités (Ghana, Kenya, Mozambique, Ouganda et Zambie), avant de s'étendre à toute l'Afrique, il existe une énorme demande non satisfaite de produits et services proposés par le FAG. Les études ont, en effet, révélé que la demande de garanties des prêts est de l'ordre de 2,4 milliards de dollars au total, sur la période 2010-2014, pour les cinq pays considérés pour le lancement. Créé en tant qu'entité morale séparée, le FAG a pour mission de garantir des portefeuilles de prêts au bénéfice des PME à des institutions financières partenaires, y compris les institutions de micro-finance (IMF), et aussi à des établissements financiers non bancaires, comme les sociétés de crédit-bail.

7,8 millions de dollars pour l'institut monétaire ouest-africain

La BAD a octroyé, le mardi 9 novembre 2010, un don de 7,8 millions de dollars à l'Institut monétaire ouest-africain (IMAO), pour couvrir les coûts supplémentaires résultant de l'extension du projet de l'Institut au Libéria. Ce projet vise globalement à améliorer l'infrastructure de base du secteur financier, notamment le système de paiement dans quatre pays membres, à savoir la Sierra Leone, la Gambie, la Guinée et le Libéria.



Fonds Afrique

Table listing African funds with columns for Name, 2009-12-31, 2009-11-09, 2007-11-05, Domicile, and Rating. Includes funds like Old Mutual Small Companies R, 36ONE Flexible Opportunity A, etc.

Table listing African funds with columns for Name, 2009-12-31, 2009-11-09, 2007-11-05, Domicile, and Rating. Includes funds like PPS Equity, SYmmETRY Equity FoF A, etc.

Table listing African funds with columns for Name, 2009-12-31, 2009-11-09, 2007-11-05, Domicile, and Rating. Includes funds like Discovery Target Retire 2020, Standard Bank South Africa Eq A USD, etc.

Fonds MENA

Table listing MENA funds with columns for Name, 2009-12-31, 2009-11-09, 2007-11-05, Domicile, and Rating. Includes funds like JPM Emerging Middle East Eq A (dist)-USD, Schroder ISF Middle East EUR A, etc.

Fonds islamiques

Table listing Islamic funds with columns for Name, 2009-12-31, 2009-11-09, 2007-11-05, Domicile, and Rating. Includes funds like Cipta Syariah Balance, TRIM Syariah Berimbang, etc.

Solaire : enfin une unité africaine de production de modules photovoltaïques

Ensoleillée, l'Afrique ne produit pourtant pas de matériel solaire. La SPEC se lance. Mamadou Saliou Sow, directeur général, promet 40% de plus-value sur place.



Mamadou Saliou Sow : « Franchement, cela n'a pas été simple. Tout le monde a trouvé l'idée géniale, mais personne ne croyait au fond que nous irions au bout. Certains nous ont même pris pour des fous. »

Les Afriques : Pourquoi avez-vous décidé d'investir dans la production de modules photovoltaïques ?

Mamadou Saliou Sow : Les raisons qui ont conduit à la création de SPEC (Sustainable Power Electric Company) sont nombreuses. Au départ, il y avait la volonté tenace de jeunes ingénieurs sénégalais qui travaillaient dans le secteur de l'énergie solaire en France, qui, voyant le développement fulgurant de cette source d'énergie en Europe, se sont dits qu'il était anormal que l'Afrique reste, encore une fois, en retrait par rapport à cette évolution, compte tenu du fait que le marché naturel du solaire est ici, avec plus de 3000 heures d'ensoleillement par an, contre 1960 en Europe.

Ensuite, il y a eu des raisons plus objectives, comme la nécessité de développer des solutions alternatives face aux sources d'énergie d'origine fossile, qui, comme tout le monde le sait, sont non seulement polluantes, mais sont appelées à disparaître dans quelques décennies. A cela viennent s'ajouter les déficits importants de production d'énergie électrique dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et du centre, qui concourent à compromettre sérieusement le développement de ces Etats, et qui nécessitent la mise en place de solutions nouvelles et, surtout, durables.

Enfin, il y a également la nécessité de promouvoir la production industrielle africaine, qui constitue un des éléments clés du développement. Nous devons cesser d'être d'éternels consommateurs de technologie venant d'ailleurs.

LA : Quels en sont les actionnaires ?

MSS : L'actionnariat de la société est africain et toute la maîtrise technique est également africaine, car nous avons un accord de transfert de technologie avec le fabricant de la chaîne.

LA : Quelles seront les caractéristiques de votre unité de production ?

MSS : Notre capacité de production est de 25 mégawatts-crêtes par an, avec une grande flexibilité dans la production, car

nous pouvons mettre sur le marché des modules allant de 50 watts à plus de 240 watts, en monocristallin et polycristallin. Nous comptons offrir à nos clients des produits de très grande qualité, qui seront certifiés aux normes IEC 61215 et IEC 61730 par un organisme de renommée mondiale, TÜV Rheinland. Nous comptons surtout développer des solutions qui répondent parfaitement aux besoins des populations et des pouvoirs publics.

LA : Quel est le montant des investissements ? Comment ont-ils été financés ?

MSS : L'investissement initial est de 3 milliards de francs CFA [4,5 millions d'euros] et a été financé par les actionnaires, ainsi que par la BOA et la BICIS, qui ont vraiment cru en notre projet. Nous avons également bénéficié d'un appui de l'Agence française de développement, qui a donné une garantie complémentaire. Cette intervention de l'AFD a été déterminante.

LA : Quel marché visez-vous ? Comment comptez-vous vendre hors du marché sénégalais ?

MSS : Nous visons le marché de la CEDEAO, et même au-delà, car nos modules peuvent être vendus sur n'importe quel marché, parce qu'ils répondent aux normes internationales. Nous comptons nous appuyer sur les acteurs locaux. Nous souhaitons jouer notre rôle de producteur et laisser aux distributeurs et aux installateurs jouer le leur. Ensemble, nous pourrions développer efficacement la filière, en veillant sur la qualité des produits et des prestations.

LA : A-t-il été difficile de monter cette première unité de production en Afrique de l'Ouest ?

MSS : Franchement, cela n'a pas été simple. Tout le monde a trouvé l'idée géniale, mais personne ne croyait au fond que nous irions au bout. Certains nous ont même pris pour des fous. Vous savez, l'afro-pessimisme est également très

marqué chez les Africains. C'est assez extraordinaire. Beaucoup d'Africains ne croient pas suffisamment en leur capacités, et, surtout, ne se font pas confiance. Avec les banques également, cela n'a pas été de tout repos.

Maintenant, tout le monde attend de voir nos produits sur le marché et ils y seront dès la fin du mois de mars 2011, s'il plaît à Dieu. Mais il y a encore beaucoup de travail, en particulier au niveau réglementaire, que ce soit localement ou au niveau des instances communautaires. En effet, des mesures incitatives ont été prises en faveur de l'importation des produits finis, mais rien n'a été prévu spécifiquement pour la production locale des modules. Visiblement, personne n'a dû s'imaginer qu'une société de production de modules photovoltaïques pourrait s'installer localement.

LA : Comment se fait-il qu'il n'y ait pas eu auparavant d'autres unités de production ?

MSS : Il y a eu des tentatives dans le passé. Il y a eu un projet sous-régional du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, au Mali, qui a avorté, mais aussi des projets privés qui ne sont pas allés jusqu'au bout. Je pense qu'à l'époque les conditions n'étaient pas vraiment réunies pour réussir de tels projets. Les coûts étaient très élevés et la technologie n'avait pas eu les avancées que l'on connaît aujourd'hui. A cela s'ajoutent les nouvelles contraintes liées à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'augmentation du prix du pétrole, qui devrait continuer de flamber dans les années à venir.

LA : La technologie solaire est plutôt sophistiquée. Votre unité apportera-t-elle une vraie plus-value ou se contentera-t-elle d'assembler des pièces importées ? Avez-vous un partenaire technique stratégique ?

MSS : Notre unité fera de l'assemblage, ce qui est déjà une opération assez sophistiquée, qui est d'ailleurs en partie automatisée. Elle offre tout de même une vraie valeur ajoutée, que l'on peut estimer à environ 40% dans la chaîne de valeur globale.

Nous avons effectivement un partenaire

« Au départ, il y avait la volonté tenace de jeunes ingénieurs sénégalais qui travaillaient dans le secteur de l'énergie solaire en France. »

technique avec qui nous avons un accord de transfert de technologie, ce qui nous assure une formation complète sur la chaîne, ainsi que le bénéfice des évolutions technologiques futures.

Dans ce sens, nous sommes prêts également à appuyer les universités et les centres de recherches de la sous-région, pour leur offrir un cadre pour la pratique, mais aussi pour contribuer à développer des produits adaptés à notre environnement, dans un esprit de partenariat universités-entreprises.

Propos recueillis par Hance Guèye

Les assureurs-vie africains pour un barème de mortalité adapté

Après avoir opéré, pendant des décennies, avec une table de mortalité fondée sur l'expérience vécue sous d'autres cieux, les opérateurs d'assurance-vie sur le continent espèrent bientôt se baser sur une table de mortalité convenable à cette partie du monde. C'est de bonne guerre, tant il est vrai que, selon les latitudes, l'espérance de vie, les accidents du travail, entre autres indicateurs, diffèrent. C'est l'avis de Yetunde Ilori, présidente des bureaux vie du Comité de l'association des assureurs du Nigeria (NIA), qui se prononçait à la veille du séminaire du 11 novembre à Lagos. Elle a alors révélé que les 287 opérateurs, provenant de 50 pays africains et de cinq autres pays en dehors du continent, feront le point sur une table de mortalité idoine pour le Nigeria et le marché de l'assurance-vie Afrique. Pour rappel, le projet a été commandé par la Banque mondiale, il y a trois ans de cela.

Relifting de la compagnie nigériane d'assurances Staco

Staco Insurance Plc a l'intention d'améliorer son fonctionnement et d'investir dans de nouvelles filiales ou sociétés associées aux filiales existantes. Cette stratégie se fera tout en modernisant ses technologies de l'information. Pour ce faire, la compagnie a révélé une recapitalisation par l'émission de 1 609 825 989 actions, à raison de 50 kobo par action, sur la base d'une action pour chaque lot de trois actions ordinaires, détenues dans la société. L'offre est prévue avant la fin de ce mois-ci et les espoirs sont grands qu'elle sera couronnée de succès. Tayo Ajibulu, directeur général des opérations, qui l'a annoncé, s'est dit confiant, soutenant que la compagnie a confiance en ses actionnaires existants, qui profiteront de l'offre.

Soutien conséquent au régime d'assurance dans l'Etat de Jigawa au Nigeria

Le Dr Ibrahim Mohammed Nashabaru, commissaire à la Santé du gouvernement de l'Etat de Jigawa, a dévoilé aux responsables de la fondation HERON, venus lui rendre visite, que « le gouvernement a mis de côté 300 millions de nairas pour la mise en œuvre du régime national d'assurance maladie dans l'Etat cette année ». Malam Mati Ali, responsable des relations publiques du commissaire, a ajouté que « le gouvernement fédéral, au titre des Objectifs du Millénaire pour le développement, a aussi envisagé 600 millions de nairas du gouvernement d'Etat, en vue de compléter ses efforts, en actualisant la mise en œuvre du régime ».

Signature d'une convention entre l'Ouganda et la BID

Le gouvernement ougandais a signé un contrat de 300 millions \$ (environ 685,5 milliards de shillings) avec la Banque islamique de développement (BID), en vertu de la stratégie de partenariat pays membres, pour financer le développement des infrastructures dans le pays.

Syda Bbumba, ministre ougandais des Finances, a confirmé que cette enveloppe servirait à financer des projets dans l'eau, les routes, les voies ferrées et l'énergie. Le ministre a ajouté que d'autres pays membres de la BID ont subi une transformation semblable, sur laquelle l'Ouganda peut capitaliser afin de devenir un pays à revenu intermédiaire.

La CBK compte soutenir le shilling kenyan

Le 9 novembre, face au dollar américain, le shilling kenyan a perdu du terrain, se situant à 80,66 par rapport au niveau de clôture de lundi de 80,33. Cette dépréciation a amené la Banque centrale à émettre une offre d'achat de 8 millions \$ (640 millions de Sh) sur le marché des devises. Des cambistes ont confirmé cette forte appréciation du dollar par rapport au shilling. La Central Bank of Kenya (CBK) a déclaré que ces achats étaient destinés à reconstituer les réserves de change. Toutefois, les agents de change jugent que par cette action, le gouvernement, qui est déterminé à influencer le taux de change en faveur des exportateurs, compte encourager les investissements directs étrangers.

Service bancaire : la BIAO Côte d'Ivoire innove

Des GAB multi-tâches viendront étoffer les services de la BIAO Côte d'Ivoire. Cette innovation illustre un programme de modernisation entamé depuis quelques années.

La BIAO Côte d'Ivoire a procédé, fin octobre, à l'installation d'un guichet automatique de billet à l'espace Nour Al Hayat (Abidjan Plateau). Cet investissement s'inscrit sur un programme commencé en février 2008, quand la banque s'est engagée dans une vaste politique d'innovation et de

minis relevés, les nouveaux automates mis à la disposition par la BIAO-CI vont plus loin. Le client peut y déposer des espèces, effectuer des remises de chèques, sans avoir à se rendre dans une agence BIAO-CI, ou encore faire des opérations de change.

Un actionnariat solide

Pour rappel, la BIAO est présente en Côte d'Ivoire depuis 1906, avec l'ouverture de sa première agence à Grand Bassam. En 1934, l'agence est transférée à Abidjan. Depuis le 30 décembre 1980, la banque est de droit ivoirien, sous la dénomination de BIAO Côte d'Ivoire, avec un capital détenu à 35% par l'Etat. La BIAO a été privatisée le 25 janvier 2000, ouvrant ainsi son capital à d'autres intérêts privés extérieurs, l'Etat n'en détenant plus que 20%. L'institution connaît un nouveau tournant en septembre 2006, quand les 80% d'actions détenues par des capitaux étrangers ont été repris par un consortium formé par la Nouvelle société d'assurance en Côte d'Ivoire (NSIA) et la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). Le groupe NSIA, représenté par NSIA Participations, devient l'actionnaire majoritaire. Première banque privée à capitaux 100% nationaux, la BIAO-CI, dirigée depuis septembre 2007 par Martin Djedjes, administrateur directeur général, est aujourd'hui un acteur majeur du système ivoirien.

proximité avec sa clientèle. La mise en service de ces GAB multi-tâches représente ainsi une première dans l'industrie bancaire ivoirienne. Pour l'occasion, la banque s'est liée au groupe Prosuma, acteur majeur de la grande distribution en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, pour installer le premier d'une longue série de GAB à l'espace Nour Al Hayat. Alors que les distributeurs automatiques de billets (DAB) permettent simplement aux clients de retirer de l'argent à l'aide de leurs cartes bancaires, consulter leur solde ou éditer des

Les nouveaux automates mis à la disposition par la BIAO-CI vont plus loin. Le client peut y déposer des espèces, effectuer des remises de chèques, sans avoir à se rendre dans une agence.

proximité avec sa clientèle. La mise en service de ces GAB multi-tâches représente ainsi une première dans l'industrie bancaire ivoirienne. Pour l'occasion, la banque s'est liée au groupe Prosuma, acteur majeur de la grande distribution en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, pour installer le premier d'une longue série de GAB à l'espace Nour Al Hayat. Alors que les distributeurs automatiques de billets (DAB) permettent simplement aux clients de retirer de l'argent à l'aide de leurs cartes bancaires, consulter leur solde ou éditer des



M.C

La mise en service de ces GAB multi-tâches représente ainsi une première dans l'industrie bancaire ivoirienne.

Votre expertise au service du Développement et du secteur privé

Notre métier et nos activités sont en forte croissance. Dynamique et motivé, notre Personnel œuvre à la réussite de notre Mission et de nos objectifs.

Mission :

Sous la supervision du Conseil d'Administration et de son Président, vous avez pour mission

- D'assurer la réalisation de nos objectifs, avec performances,
- De conduire avec succès le développement de nos activités par une action commerciale et marketing appropriée auprès du secteur bancaire,
- D'établir un plan d'affaires ambitieux et assurer sa réalisation, avec efficacité,
- D'améliorer notre organisation et notre système de contrôle interne,
- De renforcer notre expertise et notre professionnalisme.

Si vous recherchez un environnement de travail stimulant et épanouissant et si vous avez le sens de l'engagement, alors rencontrons-nous pour discuter de l'opportunité de nous rejoindre au poste de :

DIRECTEUR GENERAL (H/F)

Profil requis :

Ressortissant de la CEDEAO,
Bac+5 en Finances, Banque, Économie, Gestion, Comptabilité, Droit des affaires,
10 ans minimum d'expérience professionnelle réussie dans le secteur bancaire dans le domaine du crédit/financements, des garanties bancaires ou de l'exploitation,
Avoir occupé un ou plusieurs postes de responsabilités et pouvoir justifier de résultats probants,
Avoir une bonne connaissance du secteur et de la réglementation bancaire en Afrique de l'Ouest,
Avoir une expérience significative de la gestion et de l'animation performantes des équipes dans des structures légères avec des ressources humaines restreintes,
Avoir une bonne connaissance de l'anglais et de l'informatique,
Parler couramment le Français et l'Anglais,
Maîtriser parfaitement les outils informatiques.

Poste basé à Lomé (TOGO) et sujet à de fréquents déplacements dans la zone de couverture et ailleurs
Confidentialité et discrétion assurées.

Merci de nous adresser aux adresses suivantes : email : job@fondsgari.org -- télécopie (228) 220 97 05
CV, acte de naissance, certificat de nationalité, lettre de motivation, copie des diplômes et prétentions salariales, au plus tard le lundi 26 novembre 2010.

Gari S.A.

Fonds de Garantie des investissements
Privés en Afrique de l'Ouest

Créé en 1994, le Fonds de Garantie des Investissements Privés en Afrique de l'Ouest -GARI.SA- est un établissement financier international créé sous forme de société anonyme spécialisée dans la garantie d'opérations bancaires classiques à moyen et long terme et dans la garantie, de levée de ressources, notamment la garantie des émissions d'obligations obligataires, au profit d'entreprises privées installées dans un ou plusieurs pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest-CEDEAO (Bénin, Burkina-Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo), intervenant dans l'industrie manufacturière, l'agro-industrie, la pêche, les mines, le tourisme, les bâtiments et travaux publics, les transports, l'hôtellerie, les services liés au secteur productif, l'agriculture. Les financements garantis doivent être destinés à financer des investissements matériels et immatériels qui répondent aux finalités de création d'entreprises, à la modernisation, à l'accroissement des capacités de production, l'amélioration de la productivité, la privatisation, le transfert de propriétés, la restructuration.

En tant qu'établissement financier, Le Fonds Gari est soumis à la loi bancaire, au contrôle de la Commission Bancaire et aux règles de l'UMOA sur le marché financier, ainsi qu'à l'OHADA. Il bénéficie d'un accord de Siège avec la République Togolaise.

Nous pouvons recevoir des subventions, rémunérations pour prestations de services, gérer des fonds pour compte de tiers à condition que ces fonds aient un rapport avec notre objet social et qu'ils soient destinés au développement du secteur privé dans un ou plusieurs pays d'activité de notre zone d'intervention.

Constitué d'actionnaires stratégiques qui sont des institutions financières internationales de développement et de 23 Banques commerciales de la zone, nous contribuons à faciliter l'accès des entreprises privées de la CEDEAO aux crédits bancaires de moyen et long terme.

Vous partagez notre sens de l'engagement et notre ambition à devenir leader dans notre secteur, alors venez nous rejoindre !

Adresse : Boulevard de la libération BP 985 Lomé (TOGO)

Tél : (228) 221 06 05 – 221 42 44 Fax : (228) 220 97 05

Email : job@fondsgari.org

Londres: le Premier ministre Cameron déroule sa politique africaine

Alors que le gouvernement de coalition britannique, mené par le Premier ministre David Cameron, fait face pour l'instant aux déficits budgétaires et à des défis sociaux importants, on croyait que l'Afrique, dans cette lancée, allait être le laissé pour compte de cette politique volontariste des conservateurs et des libéraux-démocrates britanniques. Visiblement pas.



Le gouvernement britannique, mené par David Cameron, fait face aux déficits budgétaires et à des défis sociaux importants.

Maintien des promesses
Après les annonces faites devant les différentes institutions internationales de sa volonté politique d'atteindre comme prévu 0,7% de son PIB dans les prochaines années pour l'aide au développement du continent, la Grande-Bretagne montre une fois de plus que, malgré l'âpreté de la crise économique et financière qui affecte sérieusement les comptes de la nation, le gouvernement de Sa Majesté voudrait maintenir le cap de ses engagements. Le secrétaire d'Etat britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Alistair Burt, vient juste d'achever une visite officielle en Algérie et le ministre sénégalais des Affaires étrangères, Me Madické Niang, s'adressera cette semaine à Chatham House à un parterre de spécialistes des relations Afrique-Grande Bretagne.

La visite algérienne

Six mois après sa nomination à son poste, le secrétaire d'Etat britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Alistair Burt, a entrepris sa première visite à l'étranger en Algérie. Au cours des cinq dernières années, le commerce en-

tre les deux pays a augmenté de 100% et cette coopération est de plus en plus variée, allant du domaine énergétique aux services de toutes sortes. Les deux jours de visite ont permis de conforter et de renforcer cet élan d'affaires entre les deux

pays. Une délégation d'hommes d'affaires britanniques a eu des discussions avec ses homologues algériens pour explorer les opportunités existantes et dynamiser ce partenariat.

Mais, l'essentiel des discussions entre les deux parties a surtout été politique et diplomatique, M. Burt ayant tour à tour rencontré le ministre délégué chargé des questions du Maghreb et des Affaires africaines, Abdelkader Messahel, Rezag Bara, conseiller du président Abdel Aziz Bouteflika, et le ministre des Affaires étrangères algérien Mourad Medelci. Il a notamment été question de la nécessité de travailler ensemble pour combattre la menace terroriste dans la région.

Avec le ministre des Affaires étrangères algérien, M. Burt a passé en revue les questions du processus de paix au Moyen-Orient, au Liban et au Sahara occidental. Les questions d'immigration ont aussi été évoquées lors des entretiens. Le secrétaire d'Etat britannique a promis de revenir l'année prochaine pour approfondir toutes ces questions.

Sénégal-UK

Par contre, le ministre sénégalais des Affaires étrangères, Madické Niang, lui, a reçu une invitation pour Chatham house, le célèbre *think-tank* des relations internationales britanniques. Le thème de l'exposé du ministre sénégalais portait sur les relations commerciales croissantes entre le Sénégal et le Royaume-Uni et les politiques régionales qui affectent ces relations. Il faut signaler que l'année dernière seulement, les exportations britanniques au Sénégal ont augmenté plus vite que dans aucun autre pays dans le monde, excepté le Chili et le Nigeria. Et cela, malgré le fait qu'il n'y ait aucun vol direct par avion entre les deux pays. Cette opportunité donnée au ministre sénégalais permettra à M. Niang d'évoquer les potentialités de coopération commerciale qui existent au Sénégal, mais aussi de vendre la destination Sénégal aux hommes d'affaires et aux touristes britanniques, toujours prêt à conquérir de nouveaux marchés et de nouvelles destinations.

Pour les Britanniques, en effet, le Sénégal joue un rôle actif au sein de la CEDEAO et de l'Union africaine. Sa tolérance religieuse et la mixité de sa société donnent d'importantes leçons aux pays de la sous-région et d'ailleurs.

Dave Barraud

Au cours des cinq dernières années, le commerce entre l'Algérie et la Grande-Bretagne a augmenté de 100% et cette coopération est de plus en plus variée, allant du domaine énergétique aux services de toutes sortes.

Forum africain sur le développement durable au Mali



Considérée comme l'une des dernières rencontres de haut-niveau avant la 16^{ème} Conférence des parties (COP 16) à Cancun, au Mexique, le Forum africain pour le développement durable s'est ouvert, lundi 8 novembre à Bamako, avec 500 participants. Pour Aminata Diallo Sidibé, présidente du comité d'organisation, cette rencontre vise le développement durable du continent, dans un contexte de grande fragilité économique lié à la crise mondiale et aux changements climatiques. Elle a précisé que l'objectif est de réunir les Africains autour des questions de développement.

L'ONE du Maroc conclut un contrat d'achat de crédits carbone

L'Office national de l'électricité (ONE) a signé avec un consortium composé d'Orbeo, du fonds Capital carbone Maroc et du Fonds carbone, pour l'après 2012, un contrat d'achat de réduction d'émissions de 2 millions de tonnes équivalent CO₂. Ce contrat, qui s'inscrit dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre issu du Protocole de Kyoto, restera valable jusqu'en 2018.

Une holding de la Malaisie compte investir dans le secteur pétrolier au Congo

Afin d'apporter sa contribution au développement industriel et économique de la République du Congo, la Malaisie envisage d'investir dans le secteur pétrolier. Peter Hii Hung Kai, directeur général de la holding Rumbling, l'a annoncé, lundi 8 novembre à Brazzaville, à l'issue d'un entretien avec André Raphaël Loemba, ministre congolais des Hydrocarbures. Après Brazzaville, il doit se rendre à Pointe-Noire, capitale économique du pays. Au cours de cette visite, il a précisé que : « Nous avons eu des discussions portant sur les investissements que la holding malaisienne envisage de réaliser au Congo dans le domaine des hydrocarbures, et de construire un terminal au port pétrolier à Pointe-Noire. »

Inauguration de France Expo V à Casablanca

L'inauguration officielle de la 5^{ème} édition de France Expo, qui a eu lieu mercredi 10 novembre, s'est déroulée en présence de personnalités marocaines et françaises, notamment SE Bruno Joubert, ambassadeur de France au Maroc, Alain Cousin, président d'Ubifrance, Jean-François Roubaud, président de la CGPME, Bernard Digoit, président de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc. Cette édition, qui a duré jusqu'au 13 novembre au Centre international de conférences et d'expositions de Casablanca, sur la route d'El Jadida, a ratissé large et permis des contacts entre opérateurs des deux bords pour renforcer les échanges.

British Airways remet le cap sur le Maroc

British Airways, qui avait déjà desservi la destination Marrakech, entre octobre 2002 et mars 2008, grâce à sa franchise GB Airways, revient sur Marrakech. Le premier vol arrive à Marrakech dimanche 27 mars 2011 à 15h35 (heure locale), tandis que le retour quittera Marrakech à 16h20 (heure locale), pour un atterrissage à Gatwick à 20h55 (heure locale) le même jour. L'annonce a été faite au World Travel Market par la compagnie British Airways. La compagnie aérienne britannique réinvestit ainsi le segment *low cost* au Maroc, en concurrence directe avec les compagnies aériennes déjà installées. Si Hamid Addou, directeur général de l'Office national marocain du tourisme, a salué cette décision, soutenant : « Nous sommes ravis que British Airways soit de retour à Marrakech », David Fordham, directeur commercial en charge des destinations Maroc, Algérie, Libye et Tunisie, a déclaré : « British Airways a conçu une véritable offre alternative, visant à combler les voyageurs exigeants à destination de Londres. En rupture avec les formules actuelles mises en vente par les compagnies *low cost*, la nôtre se veut une des solutions tous frais compris sans coûts supplémentaires. »

Le notaire, trait d'union entre diaspora et « là-bas »

Comment vivre à l'étranger et réaliser des investissements sûrs au pays natal ? Une question d'actualité pour la diaspora africaine. La solution passe par les notaires.

« Une centaine de personnes attendent au village que celui qui s'est exilé leur envoie de l'argent ». Mais « comment vivre à l'étranger et réaliser des investissements « là-bas » lorsqu'on n'est jamais assuré que le terrain qu'on vous vend appartient bien à celui qui vous le vend », qu'il existe « un manque de confiance entre la diaspora et le système bancaire et entre la diaspora et sa famille. » L'attente ainsi résumée par Alain Kenfack, vice-président du Conseil des camerounais d'Europe, ou encore par Jean-Charles Ahomadogbe de Forim (Organisations de solidarité internationale issues des migrations) et Abdoulaye Harisou, notaire au Cameroun et président de la Commission Stratégie à l'Union internationale du notariat (UIN), lors du colloque « *Diasporas et notariats africains : la sécurisation des investissements dans les pays d'origine* », organisé le 9 novembre par le Conseil supérieur du notariat français⁽¹⁾, caractérise toute la difficulté actuelle du transfert de capitaux entre la diaspora et sa famille d'origine et la nécessité de recourir à l'institution qu'est le notaire.

Vision à court terme

Des transferts d'argent qui représentent quelque 8 à 10 milliards d'euros – au Mali, ces sommes dépassent l'aide au développement et représentent 20 à 25% du PIB –, mais qui ont un impact relativement faible vu leur ampleur, et ce, pour plusieurs raisons, selon Alain Kenfack : la prépondérance de la stratégie individuelle, au coup par coup ; la faible capacité à mobiliser des fonds

importants, l'absence de stratégie politique qui ne parvient pas à mobiliser des partenariats public-privé, la faiblesse de l'organisation de la diaspora, la priorité encore donnée à l'informel ou encore la vision à court terme des acteurs.

Pour donner confiance à la diaspora et sécuriser ses flux financiers, le notariat apparaît aux yeux des francophones, héritiers du droit romain, comme une des meilleures solutions. Contrairement à leurs parents, les migrants de la jeune génération – souvent nés et élevés en Europe – apportent une nouvelle dimension au transfert de flux financiers : « Leur choix est en dehors de la tradition : ils ne financent plus la vie courante ou des biens de consommation. Ils investissent », explique Pierre Diagne, directeur de l'Agence panafricaine de la Société Générale à Paris.

Un gage de sécurité

Moins cher qu'un avocat, le notaire permet d'établir un mandat qui donne pouvoir à quelqu'un nommé désigné d'agir au nom du donneur d'ordre. Son intention peut être formalisée dans le cadre d'un acte authentique, qui ne peut être contesté que s'il y a un recours en inscription de faux. A noter l'émergence du mandat électronique, qui permet de réunir autour d'un même dossier de transfert d'argent à distance deux notaires dans chacun des centres géographiques impliqués. Un processus qui n'est pas encore totalement au point, relève toutefois Achille Ngwanza, directeur du *Journal africain du droit des affaires* (Jada), mais qui est prometteur.

Le notaire, dans le droit romain, joue un rôle majeur lors de l'acquisition d'un bien immobilier. Et Amadou Dieng, avocat au cabinet Cimadevilla à Paris, de rappeler qu'au Bénin, par exemple, 80% des contentieux sont liés à des transactions immobilières. Le notaire, en rédigeant et en consignant les actes, en sacralisant l'écrit, a du mal à passer parmi ceux en Afrique – encore largement majoritaires – qui sont de tradition orale. Mais, l'un n'empêche pas

« La parole peut être gardée, mais elle doit être conservée dans un acte notarié. C'est un gage de sécurité », précise-t-il.

Les agriculteurs du district kenyan de Baringo misent sur l'aloès véra

Pour sortir de la pauvreté, les résidents de la région aride du comté de Baringo, au Kenya, ont porté leur choix sur l'aloès véra, où 10 000 hectares ont été emblavés. Cette plante, de plus en plus prisée sur le marché mondial, a suscité l'intérêt des résidents avec l'aide du gouvernement et d'autres partenaires. Kiptum Binott, président d'Aloe Bio-entreprise, au district de Baringo, a souligné que : « Nous avons dormi depuis de nombreuses années sur une mine d'or, à notre insu, mais maintenant nous savons que les gens du comté de Baringo ont quelque chose pour se vanter ». Il a ajouté que le projet a mis en place un site web (www.baringoaloe.org), pour une diffusion à l'échelle mondiale. Lancé il y a quatre ans, le projet avait bénéficié d'une subvention de l'Union européenne de 10,5 millions de shillings, avant d'être approprié par les agriculteurs locaux.

L'autre, selon Amadou Dieng : « La parole peut être gardée, mais elle doit être conservée dans un acte notarié. C'est un gage de sécurité », précise-t-il. Et Abdoulaye Harisou d'expliquer qu'au Cameroun, le notaire s'assure et demande à ce qu'un terrain soit immatriculé avant de rédiger un contrat : ceci conduit à dresser un acte d'abandon du droit coutumier pour sécuriser l'acquéreur.

Pas assez vite

Dans le monde de l'entreprise, le notaire vérifie la légalité des documents, la libération des apports, ce qui constitue une garantie face aux créanciers. Il évalue les apports en nature et se positionne en intermédiaire entre l'entreprise et la banque : le notaire garantit à la banque le nantissement, la valeur des stocks et les déclarations de l'entrepreneur. Contrairement à l'avocat, dédié à la cause de son client, le notaire est un officier public, garant de la légalité. « Le notaire est irremplaçable. Il doit se rapprocher de la diaspora pour la sécuriser », estime Benoît Pelletier, qui représentait Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Toutefois, en Afrique, ce même notaire est souvent accusé de ne pas aller assez vite et surtout d'être trop cher.

Bénédicte Châtel

1) En partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie, le Forum francophone des affaires et le *Journal africain du droit des affaires*.

Plus que 7 jours pour vous inscrire

Partenaire Institutionnel



Organisateur



Partenaire Officiel





AFRICA TELECOM FORUM

Défis et enjeux de régulation

Approches de régulation
Choix technologiques
Partage des infrastructures
Universalité du service
Interconnexion régionale

Marrakech
2 et 3 Décembre 2010

Une journée de formation sur la Régulation/Concurrentiabilité/Libéralisation/Transparence Comptable dans les télécoms se tiendra le 3^{ème} jour du forum

Gold Sponsors




Silver Sponsors




Partenaires Média








www.i-conferences.org/atf

Pour plus d'informations, contactez
le +212 522 36 95 15 ou ywaqif@sp.ma



LA TECHNOLOGIE DU FUTUR chez Maroc Telecom

Avec Maroc Telecom, découvrez le nouveau Smartphone Samsung Galaxy S i 9000 16GB sous Android 2.1.

Performant, ultra-rapide, il vous permet de télécharger gratuitement des dizaines de milliers d'applications grâce à l'offre Internet Mobile 3G+ illimité* gratuite de Maroc Telecom.

Avec, entre autres fonctionnalités, son écran tactile 4" Super AMOLED, son GPS illimité N'Drive, et sa solution de messagerie unifiée pour consulter vos emails en temps réel, vivez pleinement l'expérience Smartphone pour vos besoins professionnels, comme vos moments de détente et de loisirs.

Avec Maroc Telecom, offrez-vous le meilleur des Smartphones.



GALAXY S i 9000

SYSTÈME
D'EXPLOITATION



*L'Internet Mobile 3G illimité est valable pour les forfaits particuliers, maîtrisés, Optimis, Business Class et Business Control. Le débit maximal offert est de 512 Kbit/s.

Messinet Alim Agnib - Société Anonyme à Directoire - à Conseil de surveillance - Capital : 5274572040 DH - RC 48 947 - Siège Social : Avenue Annakhay Riad, Rabat
Photos non contractuelles

CAPITAL consulting

NOUS ACCOMPAGNONS VOTRE SUCCÈS

STRATÉGIE

AMÉLIORATION DES PERFORMANCES
CAPITAL HUMAIN, CONDUITE DU CHANGEMENT
TECHNOLOGIES, SYSTÈMES D'INFORMATION
ACCOMPAGNEMENT SUR LES PROGRAMMES

www.capitalconsulting.ma

Mines

La Mauritanie, puissance minière, expose ses trésors

Connue pour le fer et le pétrole, la Mauritanie est à l'aube de l'exploitation des gisements d'uranium découverts dans l'extrême nord du pays. Les 40 grands opérateurs internationaux qui ont pris part à la conférence sur le potentiel minier du pays repartent avec des contrats et des perspectives.



La SNIM, société publique convoitée par tous les grands majors internationaux, dont Arcelor Mittal.

Plus de 400 invités, dont une quarantaine d'opérateurs internationaux du secteur minier, ont pris part à Nouakchott, du 9 au 11 novembre, à la conférence sur « Les trésors cachés du désert ». Pour le président Mohamed Ould Abdel Aziz, qui a ouvert les travaux, le secteur minier mauritanien est « attractif », à haut potentiel, pouvant constituer « la première locomotive du développement » du pays. Deuxième produit d'exportation, juste derrière la pé-

che, le secteur minier contribue à hauteur de 20% au produit intérieur brut (PIB). Le pays exporte 12 millions de tonnes de fer par an via la SNIM, société publique convoitée par tous les grands majors internationaux, dont Arcelor Mittal. Lors de cette conférence, plusieurs accords d'investissements ont été conclus. C'est le cas, notamment, de celui conclu par le groupe minier suisse Xstrata, qui a pris le contrôle de l'Australien Sphere Minerals en Mauritanie, et

qui va prochainement investir 6 milliards de dollars dans la production du fer. Le quatrième géant mondial entend porter sa production annuelle à 50 millions de tonnes par an et compte sur la bonne teneur du fer mauritanien pour entrer dans le top 3 mondial.

Dans le secteur aurifère, sous-investi, tant en exploration qu'en exploitation, le Canadien Kinross s'est engagé, d'ici trois ans, au doublement de sa production. Également quatrième producteur mondial, Kinross investira 1,5 milliard de dollars, pour porter la production de la mine de Tziast Mauritania Ltd à un million d'onces pour des réserves estimées à 20 millions.

Le clou de la rencontre aura été sans conteste l'annonce de la découverte des immenses gisements d'uranium dans l'extrême nord du pays, notamment à Bir En Nar. Le Ministère des mines parle d'un gisement de près de 500 km² dans la région de la Dorsale R'Gueibatt, sur ce bassin de Taoudéni qui s'étend de la Mauritanie au nord du Mali et jusqu'au Niger. La société canadienne Forte Energy, présente à la conférence, a confirmé la découverte de 1,33 million de tonnes dans cette région. Architecte de la rencontre, le ministre mauritanien des Mines, Mohamed Abdallahi Ould Oudaa, a rassuré les investisseurs par rapport à la menace terroriste qui pèse sur le Sahel : « Notre pays offre aux investisseurs la sécurité totale et un code des investissements suffisamment attractif pour les encourager à venir nombreux ».

Adama Wade

Nouvelles de l'industrie et des services

Guinée : les hauteurs de Simandou ne réussissent pas au brésilien Vale

Depuis son mariage avec la BSGR, qui lui a ouvert les portes du pays, le géant Brésilien Vale, avec 51% des blocs 1 et 2 de Simandou, tarde à annoncer ses plans. Le numéro 1 mondial qui a détrôné son grand rival Rio Tinto sur ce gisement stratégique, attend sans doute l'élection d'un nouveau président pour investir.

Kenya : Safaricom voit une mine d'or dans le 3G

Le plus grand opérateur kenyan de téléphonie mobile, qui détient le monopole sur la 3G entend investir le créneau pour maintenir son avance. Durant le premier semestre 2010, la compagnie est devenue aussi le plus grand importateur local d'ordinateurs vendus en package avec l'accès internet. Safaricom investit en particulier dans la transmission des données pour faire face à une chute continue du segment « voix », dont le profit, en perte de 13% sur les six premiers mois de l'année, stationne à 4 millions de dollars.

Maroc Télécom maintient une rentabilité élevée

Maroc Telecom a publié un résultat opérationnel 9 mois en hausse de 3,5% à 10,5 milliards de dirhams (931 millions d'euros), soit 44,3% de marge. Le chiffre d'affaires a augmenté de 5,8% à 23,7 milliards de dirhams. Il a progressé de 2,9% en base comparable. « Cette performance est due

à la bonne tenue de son marché domestique et à la poursuite de la croissance de ses filiales en Afrique », a précisé l'opérateur télécoms. La base clients du groupe a atteint 25,1 millions au 30 septembre 2010, en hausse de 17,3%. Cette évolution s'explique par une croissance du parc mobile au Maroc, +9,8%, et surtout dans les filiales en Afrique, où il s'est établi à près de 6,3 millions de clients mobile, en hausse de près de 58% par rapport à fin septembre 2009. Le chiffre d'affaires du troisième trimestre s'est établi à 8,244 milliards de dirhams, en hausse de 5,2% (+4,4% sur une base comparable). L'opérateur marocain a réitéré ses perspectives pour l'année 2010 : une légère croissance du chiffre d'affaires et le maintien d'une rentabilité élevée.

Niger : AGS mise sur le multiservice

La psychose terroriste au Niger a poussé de nombreux expatriés dans le nord du pays à s'installer à Niamey. A cette occasion, AGS Frasers Niger a été sollicité pour le rapatriement de leurs effets personnels. En 2010, le groupe a installé l'activité d'archivage à la demande de ses nombreux clients. Le prochain challenge pour 2011 se présente déjà avec l'annonce du lancement de l'activité d'accompagnement à la mobilité (visas, permis de travail, recherche de logements, inscriptions scolaires) sous la marque Executive Relocations Niger. C'est dire qu'AGS Frasers Niger mise sur le multiservice. (Source CIAN).

Maroc Telecom accroît son chiffre d'affaires

Le groupe Maroc Telecom profite de la bonne tenue du marché domestique (+9,8% du parc mobile) et de la poursuite de la croissance de ses filiales en Afrique noire (6,3 millions de clients mobiles, +58%). Il a, en effet, réalisé, au cours des neuf premiers mois de l'année 2010, un chiffre d'affaires consolidé de 23,7 milliards de dirhams. Comparé à celui de 2009, les revenus de l'opérateur numéro un au Maroc sont en hausse de 5,8%. Cette tendance se dessine au niveau de la base clients du groupe, qui a atteint 25,1 millions au 30 septembre 2010, soit +17,3%.

France Télécom lance Orange Money au Kenya

En partenariat avec Equity Bank, France Télécom a lancé, lundi 8 novembre, son service de paiement mobile Orange Money au Kenya. Désormais disponible dans six pays africains, Orange Money Kenya constitue une première étape d'un partenariat pour offrir des services financiers complets aux populations non bancarisées d'Afrique orientale. L'étape suivante consistera à lancer ce même produit dans d'autres pays, pour atteindre 1 million de clients. A ce titre, Marc Rennard, directeur exécutif d'Orange en charge de l'Afrique, du Moyen-Orient et de la région Asie Pacifique, a déclaré que : « Orange Money est une composante très importante de notre stratégie en Afrique et sur les marchés émergents, où ce système offre aux populations à faibles revenus des services bancaires économiques et sécurisés ».

Logica inaugure ses locaux à Technopolis Rabat

Logica, l'un des pionniers de l'activité ITO en offshore depuis 2004, a officiellement inauguré, mardi 9 novembre, ses bureaux au sein du Technopolis de Rabat. Désormais, le groupe compte sur le marché marocain 700 collaborateurs, répartis à raison de 460 personnes au Casanearshore Park de Casablanca et 240 personnes au Technopolis à Rabat. Depuis, Logica North Africa a étendu ses activités dans le BPO (Business Process Outsourcing) et compte parmi ses clients des grandes institutions, essentiellement françaises (pour la partie offshore).

Autoroutes du Maroc sur téléphonie IP

Depuis le mardi 9 novembre, Autoroutes du Maroc (ADM) à basculé ses communications sur une téléphonie IP, via son réseau de fibres optiques installé le long des autoroutes. Pour ce faire, il a fallu mettre en place des serveurs et équipements de communication de dernière génération, permettant une convergence voix et données, une réduction des coûts de communication et de gestion et la fédération de toutes les infrastructures de communication. Selon les initiateurs, de nouvelles fonctionnalités seront également permises, notamment des terminaux téléphoniques évolués, des services d'itinérance et de mobilité, une messagerie unifiée et une taxation centralisée, sans compter les autres services qui peuvent être intégrés ultérieurement, grâce à un système évolutif.

Angola : inauguration d'un complexe industriel à Viana

Le complexe industriel A ICC ANGOLA, investissement estimé à 9 millions \$, spécialisé dans la fabrication de matelas (capacité de production de 10 000 matelas/mois), est désormais opérationnel. Il est revenu à Joaquim David, ministre angolais de la Géologie, des Mines et de l'Industrie, de l'inaugurer, mardi 9 novembre, dans la municipalité de Viana, à Luanda. Le complexe industriel, de droit angolais, devrait aussi produire, outre les matelas de mousse, des peintures, des plastiques et des tôles de zinc. A terme, l'usine pourra couvrir 50% des besoins du marché national.

« L'élite franco-maghrébine a un grand rôle à exercer dans l'espace méditerranéen »

À l'occasion de la célébration du 40e anniversaire de la Chambre de commerce franco-arabe (CCFA), le 22 novembre à Paris, nous avons rencontré Hervé de Charrette¹, président depuis 2008 de cette institution.



Hervé de Charrette : « La période est favorable à la Chambre de commerce franco-arabe, qui se porte bien. Elle connaît une nouvelle jeunesse et sa projection dans l'avenir s'envisage sous de bons auspices. »

Les Afriques : Quels types d'échanges commerciaux la France entretient-elle avec les pays arabes ?

Hervé de Charrette : La France considère les pays arabes comme des partenaires privilégiés. Les relations économiques avec les pays du Maghreb sont développées. S'agissant de l'Algérie, le volume des échanges est très important. Il en est de même pour le Maroc, un pays avec lequel nous sommes étroitement liés et où s'installent, du reste, un nombre croissant de Français. On peut en outre faire état du dynamisme de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM). Nos échanges avec la Tunisie sont également conséquents et constants. Ce qui doit progresser avec ces trois pays, ce sont les investissements français, quand bien même ils sont déjà significatifs au Maroc et en Tunisie. L'Algérie, par exemple, qui importe beaucoup de produits français, voudrait voir l'investissement – notamment dans le domaine pharmaceutique – s'intensifier chez elle. Elle souhaiterait que l'on produise davantage sur son territoire. En Afrique du Nord, l'Égypte est un partenaire qui compte également dans nos relations économiques avec le monde arabe. Côté Machrek, globalement, les rapports commerciaux sont en deçà de ceux que nous entretenons avec le Maghreb. Mon rôle consiste à réduire cet écart. Pour l'heure, les pays du Golfe nous fournissent du pétrole, tandis que la France exporte des avions, du matériel militaire et transfère son expertise. Quant aux relations avec le Liban, elles sont très anciennes. Avec la Syrie et la Jordanie, nous essayons de créer de vrais courants d'échanges.

LA : En quoi consiste la mission de la CCFA ?

HdC : La démarche consiste à accom-

pagner les PME françaises – via la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) – dans le monde arabe, et, réciproquement, à recevoir des entreprises arabes en France. Cela fonctionne dans les deux sens. C'est au demeurant ce qui est organisé par la Chambre, au lendemain du colloque de Paris. Le 23 novembre, nous allons en effet accueillir Rachid-Mohamed Rachid, ministre égyptien du Commerce et de l'Industrie, ainsi que 70 chefs d'entreprises actifs dans les secteurs mécanique, électronique, bâtiment, énergie, TIC... Nous allons conduire cette délégation à un salon du commerce international, Classe Export, qui aura lieu à Lyon.

LA : Quarante ans après sa création, comment la CCFA aborde-t-elle l'avenir ?

HdC : La période est favorable à la Chambre de commerce franco-arabe, qui se porte bien. Elle connaît une nouvelle jeunesse et sa projection dans l'avenir s'envisage sous de bons auspices. Sa reconnaissance est confirmée par les pouvoirs publics français. Pour preuve, nous sommes reçus à l'Élysée par Nicolas Sarkozy, président de la République,

à l'issue du colloque du 22 novembre. Nous allons, à l'occasion de cette rencontre avec le chef de l'État français, évoquer le rôle éminemment important qu'exerce la communauté franco-maghrébine dans l'espace méditerranéen. Cette élite pleinement française, qui est attachée à sa pro-

« Cette élite pleinement française, qui est attachée à sa propre histoire, est encore trop méconnue alors même qu'elle contribue de manière tout à fait remarquable au rayonnement de la France à l'étranger. C'est ce qui a convaincu le président de la République de nous recevoir. »

pre histoire, est encore trop méconnue alors même qu'elle contribue de manière tout à fait remarquable au rayonnement de la France à l'étranger. C'est ce qui a convaincu le président de la République de nous recevoir.

LA : D'où provient votre capacité à la dynamisation « décomplexée » des relations commerciales entre la France et le monde arabe – via la diaspora maghrébine de France ?

HdC : Cela provient sans conteste de la période durant laquelle j'ai été ministre des Affaires étrangères. De 1995 à 1997, j'ai noué des relations étroites avec le roi Mohammed VI, je suis allé à de nombreuses reprises en Tunisie et j'ai, au demeurant, exercé cette fonction au moment de l'affaire de Tibhirine. De plus, en 1996, en pleine crise israélo-libanaise, lors de l'opération dite « Les raisins de la colère », j'ai mené une médiation qui est parvenue à stabiliser la région Liban, Syrie et Palestine.

Véronique Narame

1) Ancien ministre français des Affaires étrangères.

Colloque de la Chambre de commerce franco-arabe

« Le Dialogue de Paris : Les relations franco-arabes, un avenir en partage » lundi 22 novembre 2010 – Institut du Monde Arabe – Paris. Avec la participation, entre autres, de Hervé de Charrette, président de la CCFA – Saleh Ben Bakr Al-Tayar, secrétaire général de la CCFA – Naguib Sawiris, PDG du groupe Orascom – Christian de Boissieu, économiste, président du Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre – Fahd Al-Sultan, secrétaire général du Conseil des

Chambres de commerce saoudiennes – Sheikh Khalifa Bin Jassim Bin Mohammed Al-Thani, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar – Haifa Al-Kaylani, présidente de l'Arab international women's forum – Hakim El-Karoui, banquier, directeur banque Rothschild – Mohed Altrad, PDG du groupe Altrad – Claude Bébéar, président du Conseil de surveillance du Groupe Axa – Amr MOUSSA, secrétaire général de la Ligue des États Arabes...

Le Luxembourg entend soutenir le secteur minier angolais



Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur du Luxembourg, a dévoilé, mercredi 3 novembre à Luanda, que son pays compte mettre en place, à moyen et long terme, une coopération avec l'Angola dans le secteur de la transformation de l'acier.

Cette révélation a été faite au cours d'une réunion avec la délégation

angolaise, composée de représentants du Ministère de la géologie et des mines. Il était accompagné d'hommes d'affaires opérant dans différents secteurs et représentés presque partout dans le monde. Le ministre luxembourgeois a tenu à préciser que : « L'Angola est le premier pays africain à recevoir la visite de cette délégation ».

L'audit minier sud-africain dévoile de graves irrégularités

Susan Shabangu, ministre sud-africain des Ressources minérales, a mentionné que les résultats de l'audit préliminaire ont révélé que le secteur minier est en proie à de sérieux problèmes et de graves manquements. Les irrégularités vont des permis de prospection délivrés à des sociétés fictives à des cas de fraudes conduisant à des transactions non essentielles.

L'audit a aussi identifié que des titulaires de droits n'avaient aucune idée de l'endroit où leurs droits étaient localisés, tandis que d'autres n'avaient pas pu démarrer la prospection comme prévu dans les contrats. Msiza David, directeur général adjoint par intérim à la Chambre des mines, a lu le message contenant ces griefs, en son nom, à l'Assemblée générale annuelle à Johannesburg.

Arrestations de six dirigeants du secteur des diamants zimbabwéens

Les six dirigeants de la Zimbabwe Mining Development Corporation et Miners Canadile arrêtés la semaine dernière ont comparu, lundi 8 novembre à Harare, pour répondre à des accusations de fraude constatée dans les concessions minières de diamants de Chiadzwa. Ils ont été traduits devant les tribunaux par le magistrat Mishrod Guvamombe, qui a ordonné leur placement en garde à vue, mardi 9 novembre, pour la poursuite de leur audience. Ils sont accusés de connivence pour avoir déformé une décision gouvernementale afin d'exploiter les diamants de Chiadzwa. ZMDC, Ressources Marange et Core Mining ont formé un consortium, Miners Canadile, à qui les plaignants accusent d'avoir subtilisé 10 millions \$.

La chaîne Food Emporium propose des produits marocains à New York

La célèbre chaîne de supermarché américaine The Food Emporium, qui compte 450 magasins à travers les États-Unis, propose à ses clients new-yorkais près de 300 produits agroalimentaires marocains. L'opération, étalée sur deux semaines, est une initiative du Centre marocain de promotion des exportations. Actuellement réservée à seulement 16 grandes surfaces de New York, cette action sera étendue sur la côte ouest, apprend-t-on.

Résultats agricoles encourageants dans le sud de l'Erythrée

Au cours des cinq dernières années, les efforts coordonnés réalisés en matière agricole ont joué un rôle essentiel dans la stimulation de la production. C'est l'avis d'une division du Ministère de l'agriculture dans la région du Sud. Ainsi, les productions de fruits et légumes, de lait, d'œufs, de miel, de viande seraient en hausse. Il ressort de ces rapports, qu'outre des aménagements de toutes sortes, tels des micro-barrages, plus de 7 millions d'arbres ont été plantés, que plus de 17 000 fours modernes sans fumée ont été distribués pour réduire la consommation de bois de chauffage, et plus de 3000 bovins ont été vaccinés.

RD Congo : le jeu trouble du Club de Paris

Le Club de Paris a annoncé officiellement le report à 2011 de la remise des 2,95 milliards de dollars que la RDC doit à ses membres.

La République démocratique du Congo va devoir prendre son mal en patience, si l'on en croit le député belge Charles Michel, qui s'est exprimé sur le sujet dans la presse belge, à la suite du report de la réunion du Club de Paris avec la RDC, le 20 octobre dernier.

Le report avait été demandé par Kinshasa pour préparer « sa défense », qui doit être présentée ce mois de novembre. Tout semble toutefois déjà joué. Le député a affirmé que « le Club de

Paris » est arriéré. Cet accord devrait réduire de 97% le service de la dette due aux créanciers du Club de Paris entre le 1er juillet 2009 et le 30 juin 2012.

Une formalité

Cet accord du 25 février, ainsi que celui avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, ont pu faire croire à la RDC que, pour autant qu'elle respecte les conditionnalités souscrites auprès des institutions de Bretton Woods, la réunion du Club ne serait qu'une formalité. Elle a déchanté avec les questions posées par le Club avant même la réunion.

Comme l'a révélé à la presse le député belge, « certains pays créanciers ont des questions sur la gouvernance économique et le

Les chantres occidentaux de la bonne gouvernance auraient dû féliciter le gouvernement congolais pour avoir « revisité » des contrats miniers léonins. Au lieu de quoi, le Club de Paris lui met la pression pour qu'il revienne sur des décisions salutaires.

Paris ne devrait pas accorder en 2010 à la République démocratique du Congo (RDC) la remise de la dette que Kinshasa escomptait, car plusieurs pays créanciers se posent des questions sur la gouvernance économique du gouvernement du Premier ministre Adolphe Muzito. Cette remise de dette sera réévaluée en 2011 ».

Dette multilatérale

Après l'annulation de 90% de la dette multilatérale, qui s'élevait à 12,3 milliards de dollars, la RDC espérait obtenir un traitement similaire du Club de Paris. Kinshasa devait aux créanciers du Club de Paris 6,92 milliards de dollars, au 30 juin 2009.

Le 25 février dernier, un premier accord a permis l'annulation de 1,310 milliard de dollars et le rééchelonnement d'environ 1,647 milliard, durant la période du programme du FMI. Les créanciers avaient également accepté de différer, après le 1er juillet 2012, le remboursement des échéances de sa dette court terme et post date butoir, ainsi qu'une partie significative des

climat des affaires en RDC, notamment à la lumière de certains contrats miniers conclus par le gouvernement de Kinshasa, notamment avec la Chine. Certains créanciers s'interrogent aussi sur la manière dont le point d'achèvement PPTE a été atteint ».

Le Club de Paris, non seulement retarde l'examen du dossier congolais, mais accroît la pression en revenant sur l'accord déjà conclu avec le FMI, avec son aval.

S'agissant des contrats miniers chinois, la RDC a déjà réduit les montants de 9 à 6 milliards de dollars, pour obéir aux injonctions du FMI. Le Club de Paris estime que c'est encore trop. Faut-il y voir un lien avec l'affrontement entre pays occidentaux et Chine à propos de la valeur du yuan ? L'Occident cherche-t-il à toucher le point extrêmement sensible de la Chine, son approvisionnement en matières premières ? Sans conséquences pour l'heure, car la Chine a opposé une fin de non-recevoir à la demande occidentale de réévaluation de sa monnaie lors du G20 de Séoul, la semaine dernière.

Pseudo-compagnies minières

Le second mobile de discorde était aussi connu. Sous le pudique terme de climat des affaires, se cache l'amertume canadienne pour cause d'annulation du contrat minier KMT (Kingamyambo Musonoi Tailings) conclu avec l'entreprise canadienne First Quantum. Le climat des affaires, dont se soucie le Club de Paris, est déjà parmi les plus libéraux au monde. La RDC perçoit un maximum de 30% sur ses contrats. Plus que la résiliation, c'est la remise en cause d'un business très lucratif qui fait peut-être peur. Maintes pseudo-compagnies minières de la Bourse de Toronto ne seraient en réalité que des spéculateurs qui achètent des concessions qu'elles n'ont pas les moyens d'exploiter pour les revendre au prix fort en Bourse. La résiliation d'un contrat menace ce business, car les vrais investisseurs y regarderaient plusieurs fois désormais avant d'acquiescer ces licences.

La RDC, sans le savoir, aurait ainsi menacé de très gros intérêts. Les chantres occidentaux de la bonne gouvernance auraient dû féliciter le gouvernement congolais pour avoir « revisité » des contrats miniers léonins signés par ses prédécesseurs, qui n'avaient d'autres soucis que de ramasser des commissions. Au lieu de quoi, le Club de Paris lui met la pression, pour qu'il revienne sur des décisions salutaires.

Le gouvernement congolais va mettre à profit ce report pour connaître les vraies intentions du Club et les concessions qu'il est prêt à faire, en espérant disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour s'en contenter.

L'actualité avec



Rwanda : le président incite le secteur privé africain à investir le secteur de la santé

Paul Kagamé, président du Rwanda, a exhorté le secteur privé national et africain à bâtir des partenariats plus solides et accroître leur investissement dans la santé. « Au-delà des acteurs gouvernementaux et des donateurs traditionnels, il est temps d'élargir la participation au financement du secteur de la santé », a-t-il indiqué, au cours d'un sommet du secteur privé pour le Fonds mondial pour le sida, la tuberculose et le paludisme. A noter que cette rencontre a été organisée par les « Amis de l'Afrique », une organisation panafricaine qui s'emploie à mettre en place des stratégies de soutien politique et financier pour la lutte contre les trois maladies.

Sénégal : conventions financières internationales

Quid de l'entorse faite aux prérogatives du ministre de l'Economie et des Finances, qui, depuis 1977, a signé exclusivement des conventions financières internationales engageant le pays ? Suite au décret signé par le président de la République faisant de Karim Wade, au même titre que Abdoulaye Diop, un plénipotentiaire quant à la signature de ce type d'accords, les députés ont émis des inquiétudes et exigé des éclaircissements à Abdoulaye Diop, ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier a relativisé et précisé que les engagements pris par Karim Wade sont centralisés par le ministère de l'Economie et des Finances, qui se charge du remboursement des dettes de l'Etat. L'encours de la dette publique du Sénégal est évalué à 2208,6 milliards FCFA, soit 34,8% du PIB.

Maroc : mini sommet arabe à Agadir

Par un heureux concours de circonstances, le Sultan ben Abdel Aziz, prince héritier saoudien, et Hamad Ibn Aissa Al Khalifa, roi du Bahreïn, tous deux en visite au Maroc, se sont retrouvés, vendredi 5 novembre, à Agadir. Le prince héritier saoudien a en effet reçu en audience, dans son palais à Agadir, le roi du Bahreïn, une audience suivie d'un déjeuner, rapportent nos sources.



L'OHADA en questions

Question à Arlète Tonye, avocat au Barreau du Val d'Oise.

Quels sont les différents aspects que doit examiner un Etat avant de s'engager dans un contrat PPP ?

Comme l'indique leur nom, les partenariats public-privé désignent l'ensemble des formules de coopération entre les secteurs public et privé pour la conception, le financement, la construction, et/ou l'exploitation et la maintenance d'une infrastructure publique. La réalisation des grands ouvrages est leur terrain de prédilection, les institutions financières internationales en ayant fait un instrument de mobilisation des ressources pour atteindre les Objectifs du Millénaire. Dans cette optique, les due diligences, qui sont une série d'audits, doivent s'exprimer sur les quatre plans suivants :

- Le plan environnemental : étude de vulnérabilité, détection des pollutions, gestion des matières et des déchets, conformité réglementaire, responsabilités et coûts en cas de non-conformité, etc.
- Le plan technique : sensibilité des infrastructures et équipements du site, stabilité et accessibilité des ouvrages, fonctionnement et sécurité des équipements, etc.
- Le plan juridique, fiscal et social : validité des contrats, évaluation des risques de contentieux et des risques fiscaux, mesure et gestion de la contestation sociale, etc.
- Le plan financier et comptable, solidité du bilan de l'opération, pérennité et efficacité financière, etc.

Cet entrelac de risques n'a de sens que s'il repose sur une sûreté efficace, en l'occurrence, la pertinence du mode de résolution des conflits. Le problème des garanties dans les PPP est d'autant plus crucial que, sans forme physique, elles procèdent exclusivement de la qualité du projet et le volume des flux par le biais du financement mezzanine.



Dans ces conditions, les armes dont devraient se doter nos Etats sont :

- La qualité du cadre juridique qui autorise l'exécution efficiente du contrat.
- La dextérité et la précision contractuelles de leurs conseillers pour éviter les termes génériques, gros pourvoyeurs de contentieux (définir clairement les notions-clés et prévoir les mécanismes de sortie de crise : renégociation, clause pénale, clause compromissoire, etc.)

Faut-il rappeler qu'il s'agit de contrats d'une extrême longueur (25-30 ans en moyenne) et comme tels, imprégnés d'une forte incertitude, pouvant suggérer une adaptation à de prévisibles évolutions économiques indépendantes des parties ?

Les juridictions arbitrales révèlent plutôt de la part des Etats une tendance à la contestation de leur compétence, ce qui pose le problème de la crédibilité même de l'engagement de nos gouvernants. Dans tous les cas, le principe de la responsabilité, avec la condamnation à l'indemnisation subséquente, reste de rigueur, toute la difficulté étant dans la cristallisation des termes. Exemple : un non-achèvement des travaux. Que recouvre ce terme ? Est-ce la suspension due au fait du prince ou la défaillance de son contractant, le résultat étant le même, à l'instar d'une autoroute inachevée ? Un bon contrat doit pouvoir répondre à cette question.

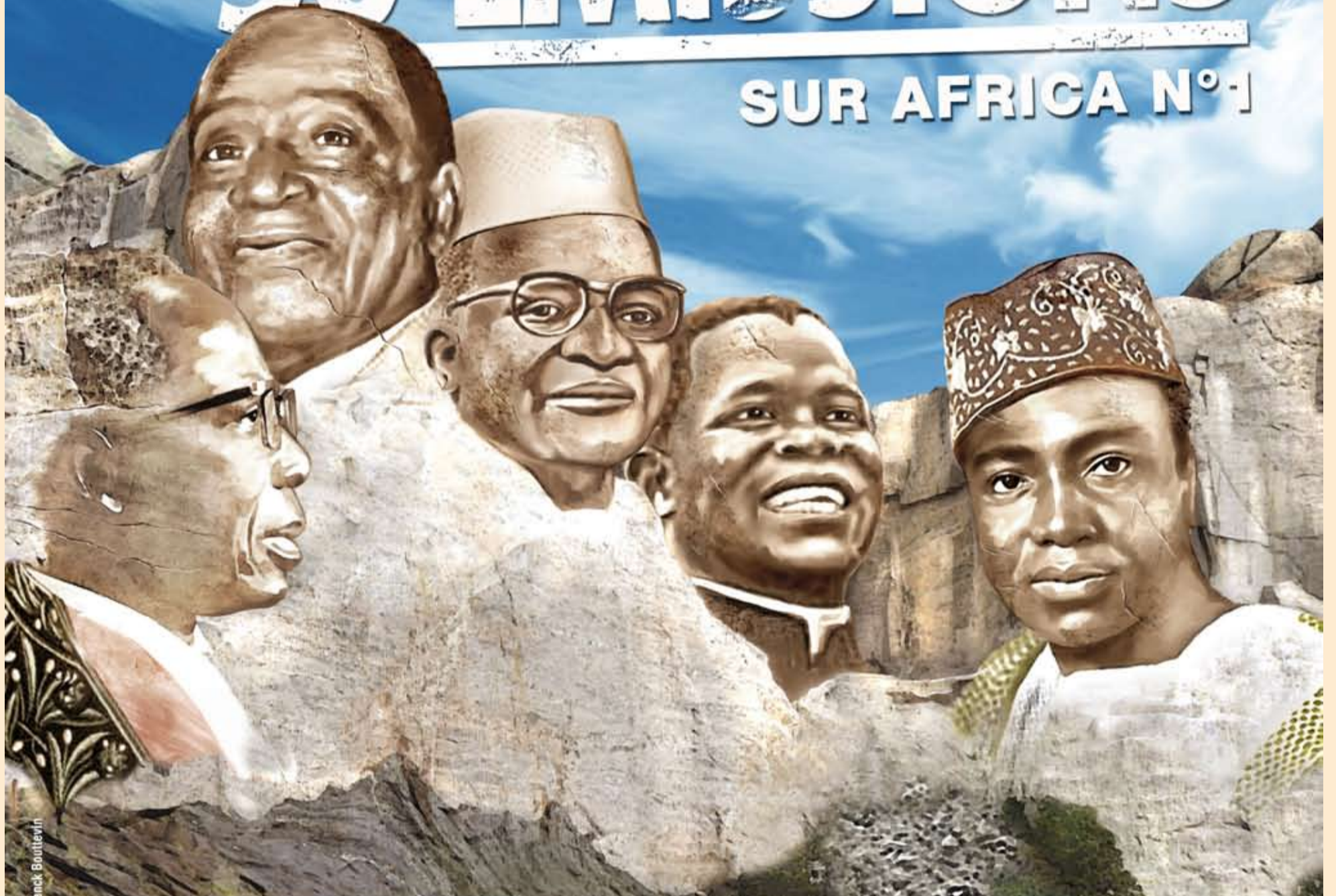
Vous souhaitez soumettre votre problème juridique à Me Tonye ? N'hésitez pas à lui écrire à avocat@lesafriques.com.

Seuls votre prénom et l'initiale de votre nom seront publiés. Nous vous invitons à rédiger vos questions de manière précise et concise, en ne soumettant qu'un seul problème à la fois.



50 ANS 50 ÉMISSIONS

SUR AFRICA N°1



agence Partenaire Production Illustration : Franck Bouttevin

17h10 - 17h30

Indépendance Cha-Cha : Manu Dibango raconte avec Robert Braza 50 ans de musique africaine

17h30- 17h50

50 ans d'histoire : Francis Laloupo et le Professeur Alfred Tumba Shango Lokoho avec les documents de l'Institut National de l'Audiovisuel.

18h10- 19h

Le Grand Débat Francis Laloupo et ses invités «Qu'avons-nous fait de nos indépendances ?»

AFRICA N°1 À PARIS 107.5
MELUN 92.3 - MANTES LA JOLIE 87.6
ET SUR INTERNET WWW.AFRICA1.COM



Ils ont quitté le pouvoir de leur propre gré ou après le verdict des urnes



En 1980, **Léopold Senghor**, 74 ans, quitte le pouvoir, le mardi 31 décembre 1980, sans y être contraint ou forcé. Extrait d'un discours qui surprit plus d'un Sénégalais : « *Après y avoir mûrement réfléchi, j'ai décidé de me démettre de mes fonctions de président de la République. La cour suprême est la gardienne vigilante de notre Constitution. C'est pourquoi j'ai l'honneur de remettre ma démission entre vos mains. Je vous prie d'en tirer les conséquences et de recevoir le serment de M. Abdou Diouf, l'actuel Premier ministre, qui me remplace* ». Le poète, chantre de la négritude, venait de créer un mythe qui, tout au long des années 80 et 90, sera appelé l'exception sénégalaise.



Les Camerounais n'en reviennent toujours pas. Le 4 novembre 1982, **Amadou Ahidjo**, alors âgé de 58 ans, décide de quitter le pouvoir et de céder la place à Paul Biya, son successeur constitutionnel. Le mystère demeure encore, dans ce qui a été qualifié de « *coup d'Etat médical fomenté par un médecin étranger* ». Le président Ahidjo aurait tenté de revenir au pouvoir par la force le 6 avril 1984 et sera, de ce fait, condamné à mort par contumace. Il mourra en exil au Sénégal, en 1989.



Mathieu Kérékou : le général qui gouvernait la République populaire du Bénin par le marxisme-léninisme (appelé aussi laxisme-béninisme par ses détracteurs) sera l'une des premières victimes des conférences nationales organisées un peu partout en Afrique en prélude du multipartisme. Battu lors des élections de 1991 par Nicéphore Soglo, il acceptera sa défaite sans drame, avant de revenir par les urnes en 1996. Réélu en mars 2001, il quittera le pouvoir en mars 2006, sans tenter de modifier la Constitution. Tout à son honneur.



C'est le haut officier qui a inauguré le concept de « *coup d'Etat à but démocratique* ». Après avoir renversé **Moussa Traoré**, en mars 1991, au terme de manifestations populaires sans précédent, Amadou Toumani Touré assume la transition et se retire en gentleman. Il remettra les clés de la présidence à Alpha Oumar Konaré, élu président. Après avoir démissionné de l'armée en 2001, ATT se lance dans la course électorale. L'homme qui assure actuellement son deuxième mandat à la tête du Mali a d'ores et déjà averti qu'il respectera la Constitution.



Un seul mandat, de 1994 à 1998, pour jeter les bases de la nation arc-en-ciel aura suffi à **Mandela**, qui se retire avec sagesse. En grand lecteur, il a sans doute lu Victor Hugo sur les plaisirs doux de l'art d'être grand-père.



En 1985 et après 24 ans de pouvoir, **Julius Nyerere** cède volontairement son fauteuil de président de la Tanzanie. L'agitateur d'idées du socialisme africain gagnera alors l'estime de nombre de ses concitoyens, appauvris par sa théorie économique inspirée du Leader Maximo. Nyerere meurt à Londres, en 1999.



Elu président de la République en novembre 1995, **Liamine Zeroual** ne va pas se cramponner au pouvoir. Ainsi, le 11 septembre 1998, il annonce la tenue des élections présidentielles pour 1999, tout en précisant qu'il ne souhaitait pas se représenter, déçu par l'échec du rapprochement entre modérés et conservateurs.



Hassan Gouled Aptidon, alors âgé de 83 ans, se retire de la tête de Djibouti en 1999, après 22 ans de pouvoir. Le père de l'indépendance de Djibouti aurait pu se faire réélire *ad vitam* à la tête de ce pays dont l'emplacement stratégique a toujours intéressé les grandes puissances.



France Albert René a marqué Les Seychelles de son empreinte, en arrivant au pouvoir par un coup d'Etat « pacifique », en verrouillant les cercles de décisions, puis en cédant son fauteuil de président en 2004. L'avocat d'origine française, socialiste convaincu, s'est retiré alors que son troisième mandat n'était pas encore terminé.



Joachim Chissano (Mozambique), lauréat du prix Mo Ibrahim créé pour encourager l'alternance démocratique en Afrique, est un adepte de la méditation transcendante, qu'il voulut imposer aux officiers mozambicains. Fin 2004, celui qui était président depuis 1986, annonce qu'il ne se représentera pas aux élections présidentielles, ouvrant la voie à ses successeurs.



Ely Ould Mohamed Vall, après avoir renversé le président Maouiya Ould Taya en août 2005, organise la transition de deux ans et se retire comme promis. Seule différence avec le Malien ATT, Ely a tenté sa chance lors des présidentielles de 2009, pour recueillir un faible score. Il n'en demeure pas moins l'homme par qui l'alternance est arrivée.

Mensonges sur Laâyoune

De la revendication sociale à la manipulation politique.

Jamais la ville de Laâyoune n'a connu des événements d'une telle ampleur. En l'espace d'une matinée, les actes, qui ont accompagné et suivi le démantèlement du campement de Gdim Ikiz (à 15 kilomètres de la ville), ont été d'une rare violence. Le bilan macabre est sans appel : une douzaine de morts, dont une dizaine parmi les forces de l'ordre, avec, en sus, la détérioration de plusieurs établissements publics et privés, plus ou moins saccagés.

Il va falloir attendre la fin des procès, qui ont débuté en fin de semaine, au Tribunal militaire de Rabat et devant la Cour criminelle de Laâyoune, pour se donner une idée sur les véritables commanditaires de la tuerie et des actes de vandalisme.

Retour sur les causes d'un tel gâchis humain et matériel

Tout a commencé quand, il y a un mois, une quarantaine de personnes ont commencé à dresser des tentes dans la périphérie de Laâyoune, pour réclamer un logement décent et du travail pour les jeunes. Les protestataires maintiendront ces deux revendications tout au long du mois de siège qu'aura duré le campement. Mais dès les premiers jours, le bruit a amplement circulé, au point que le campement a été, au fur et à mesure, massivement squatté par des milliers de personnes venant pratiquement de toutes les villes sahariennes (Guelmim, Tan Tan, Smara...). Mais qu'est-ce qui pouvait attirer quelques dizaines de milliers de citoyens au campement de Gdim Akiz ?

Il faudra souligner que la gestion des dossiers sociaux locaux, malgré des efforts immenses, laissait, face aux grands déficits, énormément à désirer, à cause du pouvoir discrétionnaire de certaines notabilités locales et d'une gestion politique favorisant souvent des catégories sur d'autres, laissées pour compte. Des projets et des engagements des autorités locales, qui n'agissent que quand il y a le feu, sont restés lettres mortes. Parallèlement, la question sociale reste très complexe. La lutte contre tous les trafics, où sont engagés côte à côte des éléments séparatistes et des trafiquants notoires, a serré les étaux et bien des ceintures. Asphyxiés, les contrebandiers sont montés au créneau en faisant miroiter aux populations des gains certains.

Il faudra dire que parmi la population du campement, bien des

personnes sont démunies, mais, pour la grande majorité – des chasseurs d'opportunité pour s'enrichir davantage – le déplacement valait la chandelle.

Laxisme des autorités locales

Aussi, il faudra souligner le laxisme des autorités locales, qui n'avaient pas imaginé les conséquences d'un tel campement et n'ont réagi que tardivement, après l'arrivée de milliers de personnes à Gdim Akiz. Une erreur d'appréciation qui va peser lourdement dans la suite des événements.

Les négociations avec les représentants du camp vont donner lieu à l'application de certaines mesures prises du temps de l'ancien wali. Les veuves, les femmes divorcées et des familles démunies vont enfin profiter de 1800 logements. Des engagements, à court terme, sont pris pour d'autres catégories sociales.

Des commissions travailleront en liaison avec les *chouyoukhs* et la société civile, pour vérifier les critères retenus pour l'octroi de l'aide sociale, notamment les cartes de la promotion nationale. Mais, à l'approche de la Fête de la Marche verte (6 novembre) et de la reprise des rencontres informelles de Manhasset sur le Sahara, l'instrumentalisation des revendications sociales est montée d'un cran.

Entraînement spécifique

Tout porte à croire que les séparatistes de l'intérieur, dont de nombreux éléments auraient suivi un entraînement spécifique, obéissant à un agenda politique bien établi, auraient usé de tous les moyens pour faire bloquer la situation et empêcher les habitants de quitter le campement.

C'est ce qui a amené les autorités à décider, lundi matin, de démanteler le campement. Là encore, leur manque d'appréciation et d'évaluation va leur coûter cher. Etat de droit oblige, les forces de l'ordre sont intervenues pacifiquement, écartant toute confrontation avec les opposants au démantèlement, surtout que plusieurs réunions de négociations marathoniennes avaient eu lieu, sans qu'aucune revendication politique ne soit émise.

Résultat : une dizaine d'agents des forces de l'ordre seront mortellement blessés, notamment par des sabres ou des 4x4. Les scènes de vandalisme et de casse se poursuivront toute la matinée, principalement sur le boulevard de Smara, qui mène directement au campement de Gdim Akiz. Les manifestants, cagoulés et armés de sabres, de cocktails Molotov, de bombes incendiaires et de bonbonnes de gaz n'épargneront rien sur leur



Laâyoune.

passage (cafés, agences bancaires, établissements publics, édifices privés...).

Procès en cours

Il aura fallu l'intervention massive, lundi en fin d'après-midi, des forces d'intervention rapides pour mettre fin à l'anarchie et au pillage. La ville reprendra sa vie normale, progressivement. Parallèlement, les vidéos mises en ligne par les séparatistes, entre autres, permettront aux services de la sûreté nationale d'identifier les meneurs de l'opération de vandalisme. Les auteurs seront vite arrêtés et les langues commencent à se délier.

Au total, officiellement 67 personnes ont été arrêtées, dont quelques-unes ont été relaxées. Des Algériens et des Subsahariens (Maliens et Mauritaniens), ainsi qu'un officier (commandant des FAR qui servait de financier des séparatistes) originaire de Laâyoune, feraient partie du lot. Selon des sources généralement bien informées, ils ont été traduits devant le Tribunal militaire de Rabat, alors que le reste devra répondre à des délits de meurtres, de complicité et d'atteintes aux biens publics et d'autrui, devant la Cour criminelle, qui siège au sein du Tribunal de première instance de Laâyoune, l'édifice de la Cour d'appel étant complètement détérioré par les actes de vandalisme.

Khalid Berrada

Bénin : Jacques Diouf en visite officielle

Jacques Diouf, directeur général de la FAO, a effectué une visite officielle au Bénin, du 8 au 9 novembre, sur invitation du Dr Yayi Boni, président de la République du Bénin. Au centre de ces entretiens avec les autorités béninoises ont figuré les principales questions relatives à la sécurité alimentaire et aux récentes inondations. Parmi les personnalités qu'il a rencontrées, comptaient, outre le chef de l'Etat, les ministres en charge des Affaires étrangères, de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche, de l'Environnement et de la Protection de la nature. Le directeur général de la FAO, qui était accompagné de Jean Senahoun, économiste au département du Développement économique et social, a aussi visité le Centre Songhaï à Porto Novo, un centre de production, de recherche et de développement en agriculture durable, créé en 1985.

Réponse du berger à la bergère... ?

Selon plusieurs observateurs, les premiers éléments qui ont pu filtrer à la suite des interrogatoires des personnes appréhendées après les actes de vandalisme permettent déjà d'affirmer l'implication d'Alger dans les événements dramatiques de Laâyoune.

La présence d'Algériens et de Subsahariens dans le campement de Gdim Ikiz (ainsi que de journalistes espagnols entrés par la frontière mauritano-marocaine...) témoigne, comme le laissent penser des acteurs associatifs, d'un plan machiavélique algérien pour déstabiliser le Maroc, en pleines négociations à Manhasset de la question du Sahara.

Les « commandos » qui ont mené les tueries et les actes de vandalisme auraient été entraînés en Algérie et à Cuba pour organiser la guérilla dans les provinces sahariennes.

Toute l'opération représente la réponse, longuement planifiée par des sphères du pouvoir algérien, aux multiples succès du Maroc sur le plan diplomatique (initiative d'autonomie, retour massifs des camps de Tindouf, développement sans précédent des provinces sahariennes, demande de recensement de la population des camps de Tindouf et de la justification des aides internationales, kidnapping de Mostafa Ould Salma Ould Sidi Mouloud, etc.).

Présidentielle : Compaoré prophète en son Burkina

Ils seront six dimanche prochain à essayer de ravir quelques votes à Blaise Compaoré, candidat à sa propre succession. Ils sont sans illusion quant à l'issue de la compétition.

En attendant sa propre compétition, Blaise Compaoré a trouvé le temps de jouer, en Côte d'Ivoire et en Guinée, le faiseur de président élu. Contrairement à ces deux pays, l'élection burkinabée va se dérouler sans fièvre. Les journalistes et les observateurs internationaux en ont déjà tiré les conséquences. Ils n'y seront pas légion.

Lui feront face pour, au moins, sauver les apparences, deux des laminés de la dernière élection présidentielle en 2005, Me Bénéwendé Stanislas Sankara, qui n'avait obtenu que 4,88% des voix, et Pargui Emile Paré, moins de 1%.

L'ex « lion »

Reparaît sur la scène politique, « le lion du Bulkiemde », l'ex-commandant Boukary Kaboré. Il avait porté les espoirs de tous les partisans du président Sankara, après son assassinat en 1987. Alors que la popularité de Sankara semblait acquise dans l'armée, tous se rallièrent à son tombeau, Compaoré, à l'ex-

ception notable du « lion », qui fit forte impression en déclarant, « *Nous ne pouvons pas déplorer la mort de Thomas Sankara et être d'accord avec ceux qui l'ont assassiné* », avant de prendre le maquis, crut-on, du côté du Ghana, alors dirigé par le capitaine Jerry Rawlings, très lié au capitaine Sankara, pour se préparer à marcher sur Ouagadougou avec ses hommes du Bataillon d'intervention aéroporté (BIA) de Koudougou. L'illusion ne dura guère. Au bout de quelques jours, le « lion » se réfugia au Ghana, sans avoir tiré un seul coup de feu. Aujourd'hui, chef d'un petit parti politique, l'ex « lion » n'aura pas plus de succès contre Compaoré qu'en 1987.

Le député-maire Hama Arba Diallo a déjà goûté au succès électoral face au Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), au pouvoir. Dans sa commune de Dori, il a été élu maire face au candidat du pouvoir, aux municipales d'avril 2006. Un coup que ne rééditera pas le premier ministre des Affaires étrangères de

Thomas Sankara, en août 1983. Courte expérience, qui prend fin en 1984, en raison de divergences entre le Conseil national de la révolution (CNR) et son parti, la Ligue patriotique pour le développement (LIPAD).

L'hydrogéologue Ouampoussoga François Kaboré, héritier du parti de l'historien engagé Joseph Ki-Zerbo, mort en 2006, qui découvre la compétition électorale, et l'indépendant Maxime Kaboré complètent le tableau.

Contestation interne

En réalité, plus que d'une opposition dispersée, incapable de s'unir, la seule crainte sérieuse aurait pu venir du propre camp présidentiel. Réglé comme une horloge, le CDP a connu en 2008 et 2009 quelques remous susceptibles de remettre en question son hégémonie sur la vie politique burkinabée. Le vice-président du parti, Salif Diallo, ministre d'Etat, est brutalement limogé le 23 mars 2008, puis, en août 2009, suspendu des organes du parti. Il semble qu'il payait ainsi ses velléités de contester l'influence grandissante, dans le parti et surtout dans l'appareil d'Etat, du frère du président, François Compaoré, nouvel homme fort, à qui la succession, bien lointaine toutefois, semble

désormais promise.

En avril 2009, six « *refondateurs* » ont dénoncé le manque de démocratie interne au sein du CDP et démissionné.

Poussée de fièvre

L'ancien ministre de l'Economie et des Finances, Zéphirin Diabré, employé d'Areva, qui a créé en mars dernier un parti politique, l'Union pour le Progrès et le Changement (UPC), semblait pouvoir contester la suprématie présidentielle. Sa renonciation parle pour lui.

Le président Compaoré, prophète en son pays, pourra donc continuer à semer la bonne parole ailleurs. Et pour longtemps. Après la présidentielle, la Constitution sera modifiée pour faire sauter la limitation des mandats. Agé de 59 ans, il a le temps de voir venir, dans un continent où plusieurs présidents ont plus de 80 ans. La poussée de fièvre suscitée par la mise en orbite du petit frère apparaît quelque peu incompréhensible, tant l'échéance en est éloignée. Sauf si Compaoré avait quelque dessein de se retirer de la scène. Cela ne lui ressemble guère. Entre le beau Blaise et le Burkina, l'idylle est appelée à durer...

Niger : Le gouvernement Dandah dans le collimateur de la junte

La junte militaire au pouvoir à Niamey poursuit sa purge, jusqu'à l'intérieur de l'attelage gouvernemental. Après l'arrestation du colonel Abdoulaye Badié, numéro deux de la junte, et de trois autres officiers de l'armée, Amadou Diallo, Issa Sidoukou (chef de la garde nationale) et Aboubacar Sanda (chef de garnison), le général Salou Djibo a limogé le ministre des Mines et de l'Énergie, Abba Souleymane. Ce dernier paie le lourd tribut de sa proximité avec Abdoulaye Badié, accusé de haute trahison.

Le chef de l'État nigérien, Salou Djibo, veut aller vite dans l'affaire des présumés putschistes, qui ont voulu lui ravir son fauteuil présidentiel pendant qu'il était à Washington, en septembre dernier, pour assister à l'assemblée générale des Nations Unies. Ces proches collaborateurs, membres du CMRD, ont décidé de mettre en musique ses consignes en démasquant les commanditaires et les cerveaux de ce que la junte militaire en place qualifie de « *complot ourdi et haute trahison* ». Une purge qui avait été entamée dans la haute hiérarchie militaire nigérienne et avait permis de mettre aux arrêts, fin octobre dernier, quatre officiers, membres influents de la junte, dont les colonels Abdoulaye Badié, numéro deux de la junte, Issa Sidoukou, chef de la garde nationale, Amadou Diallo et Aboubacar Sanda.

Sans commentaire

Après des enquêtes menées sur la base des renseignements militaires, ces officiers, accusés par le pouvoir de tentative de renversement du chef de l'État, auraient bénéficié du soutien de quelques personnalités politiques et gouvernementales du pays. Une des premières victimes de

la junte dans le gouvernement Dandah est Me Souleymane Mamadou Abba, puissant ministre nigérien des Mines, révoqué sans commentaire, suite à un décret du général Salou Djibo. Celui que les Nigériens surnomment à la fois le dandy et la pièce maîtresse du gouvernement fait les frais d'une proximité avec l'un des officiers putschistes, Abdoulaye Badié. Le puissant ministre des Mines, après sa défenestration, a été aussitôt remplacé par une égérie du gouvernement, Madame Salamatou Magagi.

Portefeuille stratégique

Souleymane Abba, qui exerçait le métier d'avocat sur la place parisienne, avait été appelé à Niamey par la junte pour occuper le très stratégique portefeuille de ministre des Mines, avec comme feuille de route la renégociation des accords miniers signés avec les multinationales sous l'ère Mamadou Tanja. « *Sa rigueur professionnelle en matière de droit et sa neutralité du jeu politique ont joué en sa faveur pour diriger ce Ministère. On attendait beaucoup de lui, des réformes audacieuses et de l'ambition pour l'État. Il est passé à côté, dommage* » a commenté une source proche de la junte.



Une des premières victimes de la junte dans le gouvernement Dandah est Me Souleymane Mamadou Abba, puissant ministre nigérien des Mines, révoqué sans commentaire.

Interrogé sur la véracité des preuves avant la décision de limogeage du ministre des Mines, notre source, qui a confirmé l'existence d'éléments irréfutables d'une implication de Souleymane Abba dans le projet à la fois politique et militaire de déstabilisation du pouvoir, nous a révélé que la junte a préféré mettre le ministre à l'écart du gouvernement que de l'arrêter. Selon notre source, le dossier des quatre officiers en détention dans une garnison militaire de Niamey est en examen et pourra même faire l'objet d'un tribunal militaire pour haute trahison, dans les jours à venir.

Après les élections référendaires d'octobre dernier, le Niger poursuit son processus en vue d'organiser des élections législatives, locales et présidentielle, prévues le 31 janvier 2011.

Ismael Aidara

Sénégal : la fin des délestages reportée à 2014

La fin des délestages, déjà annoncée pour 2011, est encore renvoyée vers 2014. Karim Wade, ministre d'État, ministre des Infrastructures, des Transports aériens et de l'Énergie, l'a annoncé, samedi 6 novembre, au cours du vote de son budget à l'Assemblée nationale. A son avis, les causes sont dues aux « *retards importants et graves dans la mise en œuvre et le développement charbon, qui ne devrait pas voir le jour avant 2014* ». Pourtant, au plus fort de la crise, Samuel Sarr, qu'il vient de remplacer, avait confirmé devant tout le peuple et le monde entier que : « *L'arrivée du charbon et de ses deux centrales étaient prévues pour 2011, début 2012, mais le président de la République a donné des instructions fermes pour rapprocher cette date et c'est seulement à ce stade qu'on peut dire qu'il n'y aura pas de délestages* ».

Sénégal : chantiers de l'État en progression de 12%

Par rapport à l'exercice 2010, les dépenses d'équipement du budget 2011, estimées à 7987,7 milliards FCFA, seront en hausse de 12%. Cet accroissement permettra de couvrir principalement la poursuite de la réalisation des grands chantiers du chef de l'État. C'est ce qui ressort d'une note du Ministère de l'économie et des finances lue, samedi 6 novembre, à l'Assemblée nationale. A cela s'ajoutent des dépenses courantes, dont les besoins prioritaires en matière d'éducation et de santé, estimées à 588,190 milliards FCFA, soit +3,28% en glissement annuel. Pour les assurer, les financements internes seront de 517,7 milliards FCFA, soit +17% de hausse par rapport à l'exercice précédent, et les financements sur ressources extérieures s'établiraient à 280 milliards FCFA, en hausse de 2,8% comparés à 2010. Ainsi, le déficit budgétaire global s'établira à 399,2 milliards FCFA, soit 5,9% du produit intérieur brut (PIB).

Tanzanie : Ban Ki-moon apprécie le calme des élections

Pour un déroulement relativement pacifique des élections générales, Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations Unies, a félicité, vendredi 5 novembre, la Tanzanie. Il a aussi loué le rôle des dirigeants politiques, qui ont démontré durant ces élections « *leur engagement à instaurer la paix et la démocratie* » dans le pays. Pour rappel, Jakaya Kikwete, président sortant, âgé de 60 ans, a été réélu (61% des voix, d'après la Commission électorale tanzanienne) pour un second et dernier mandat lors des élections tenues le dimanche 7 novembre.

Zambie : le Congrès international de la femme noire change de lieu

Initialement prévu du 8 au 14 novembre à Lusaka, en Zambie, le 4^{ème} Congrès international de la femme noire se tiendra finalement du 25 au 28 novembre à Douala, au Cameroun. L'annonce a été faite par Africa femmes performantes, organisatrice de l'évènement. Ce report émane du cabinet de Thandiwe Banda, Première dame de la république de Zambie, qui informe d'un litige dont elle fait l'objet contre l'opposition (front patriotique) au tribunal de grande instance de Zambie. Tant que la procédure judiciaire n'est pas à son terme, elle a regretté ne pas être en mesure de recevoir les délégations de la diaspora et du continent pour cette rencontre internationale.

Burkina Faso : début de la campagne électorale présidentielle, une formalité ?

A partir du lundi 8 novembre, et ce pendant une quinzaine de jours, les sept candidats burkinabés à la présidentielle ont démarré une campagne tonitruante. Blaise Compaoré, président sortant, a de réelles chances d'occuper encore Kosyam, le palais présidentiel. C'est du moins l'avis des observateurs, qui le désignent favori. Un tel pronostic enlève tout suspense au scrutin du 21 novembre. Certains vont même jusqu'à avancer que le véritable enjeu sera à l'échéance 2015 (prochaine élection). Plus réalistes, ils se concentrent sur le fait d'abattre le verrou limitatif du mandat présidentiel, qui les empêche de pérenniser le pouvoir de Compaoré.

Voyagez en classe affaires

avec



Chaque semaine 1000 exemplaires du journal *Les Afriques* voyagent en classe affaires sur Royal Air Maroc et Brussels Airlines.

La revue de presse africaine de Londres

THE INDEPENDENT

The Daily Telegraph

theguardian

The Times
The right place. The right Times.

L'actualité africaine dans les journaux britanniques cette semaine est dominée par la Libye, le Soudan et l'affaire des armes iraniennes découvertes par les services secrets nigériens, il y a deux semaines, dans le port de Lagos.

Téhéran-Lagos, la connexion

Plusieurs journaux britanniques ont suivi de près cette affaire, avec notamment le voyage du ministre iranien des Affaires étrangères à Abuja, ce qui sonnait plutôt comme un aveu iranien. Le *Times* indique que le Nigeria a menacé de signaler cette affaire au Conseil de sécurité des Nations Unies, surtout que deux espions iraniens se sont réfugiés dans l'ambassade iranienne après la découverte de ces cargaisons d'armes. Le ministre nigérien des Affaires étrangères, Odein Ajumogobia, qui a rencontré son homologue iranien Manouchehr Mottaki, a déclaré que cette cargaison d'armes pourrait enfreindre l'embargo sur les armes décrété par les Nations Unies à l'encontre de l'Iran.

Haro sur les dirigeants africains en France

Il y a comme un intérêt des journaux britanniques pour la décision de la justice française d'ouvrir des enquêtes sur les allégations de détournement de fonds publics par certains chefs d'état africains, dont les présidents Denis Sassou N'Guesso du Congo, Teodoro Obiang N'Guema de Guinée équatoriale, et Ali Bongo Ondimba du Gabon. Le *Times* précise que ces dirigeants africains gouvernent des pays où la pauvreté et la faim sont répandues, alors que leurs familles possèdent des propriétés en France qui valent 160 millions d'euros, et qu'ils possèdent les voitures les plus chères du monde, dont des Aston Martins, Bugatti, Rolls-Royce et autres Maserati. Mais le *Times* précise que cette décision de la Cour de cassation française pourrait provoquer une crise diplomatique entre Paris et les capitales africaines. Transparency International avait demandé l'ouverture d'une enquête. Les trois chefs d'Etat avaient évoqué leurs immunités diplomatiques pour ne pas être poursuivis, mais leurs familles, avec cette décision de justice, pourraient maintenant être poursuivies.

The Independent annonce que Huguette Labelle, de Transparency International, suite à

cette décision, a appelé les pays du G20 à suivre l'exemple français.

La Libye et la liberté de presse

L'arrestation de dix journalistes de *Libya News* proches de Saïf al Islam Al-Gaddafi serait un signe, selon le *Times*, de la bataille pour la succession déjà engagée entre réformistes et radicaux dans le pays. A 38 ans, Saïf al Islam est perçu comme un successeur potentiel de son père, 68 ans, qui est au pouvoir depuis 40 ans. Mais il est opposé aux conservateurs et radicaux, ainsi qu'à ses deux frères Mutassim et Khamis, qui bénéficient d'un soutien très ferme de l'armée. Le *Daily Telegraph* précise qu'aucune raison n'a été donnée pour justifier l'arrestation de ces dix journalistes. Il y a déjà quelques jours que le journal *Oea*, appartenant au même groupe, avait été suspendu. Mais *The Independent* annonce, alors que nous allions sous presse, qu'un nouveau rédacteur en chef a été nommé, ce qui a permis la réparation de ce journal.

Violence au Sahara

On ne sait pas très bien ce qui s'est passé au Sahara, affirme le *Guardian*, entre l'armée marocaine et le mouvement indépendantiste du Polisario. La bataille pour le contrôle de ce territoire dure depuis 35 ans. Le Maroc annonce avoir perdu huit de ces hommes et le Polisario 11 militants, après ce qu'il considère comme une provocation délibérée et des crimes contre l'humanité. Le *Daily Telegraph* annonce que les forces de sécurité marocaines ont décidé d'agir quelques heures avant le début des discussions aux Nations Unies sur la question du Sahara occidental, alors qu'une manifestation considérée comme la plus importante depuis une décennie avait été organisée par les militants sahraouis. Un responsable de la sécurité marocaine a déclaré, sous couvert de l'anonymat, à l'agence Reuters, et repris par *The Independent*, que les forces de sécurité avait reçu le feu vert de la justice pour agir après que l'on ait signalé que certaines personnes étaient maintenues dans le camps, près de Layoune, contre leur volonté.



L'arrestation de dix journalistes de *Libya News* proches de Saïf al Islam Al-Gaddafi serait un signe, selon le *Times*, de la bataille pour la succession déjà engagée entre réformistes et radicaux dans le pays.

Sud Soudan : Bientôt l'indépendance ?

The Economist fait état des manoeuvres diplomatiques en cours pour essayer d'éviter toute velléité de guerre entre le nord et le sud du Soudan, avant, pendant et après le referendum du 9 janvier prochain. John Kerry, le président du comité des affaires étrangères au Sénat américain, s'est récemment rendu au Soudan pour des entretiens avec le président Béchir. Il a demandé au président soudanais de respecter ses engagements et, en retour, le président Obama pourrait décider de ne plus inscrire le Soudan sur la liste des pays sponsorisant le terrorisme.

Le président Béchir aurait promis de respecter le résultat de ce referendum, mais on pense qu'il fera tout pour garder sous son contrôle les régions riches en pétrole. *The Independent* signale que les chefs d'état-major du nord et du sud se sont rencontrés et se seraient engagés pour dire qu'il n'y aurait plus de guerre entre les deux camps. Cela pourrait atténuer la tension avant le referendum. Les deux camps s'accusaient mutuellement de concentrer des troupes et des armes à leurs frontières avant ce referendum.

Mugabe et Cameron

Signalons que le *Daily Telegraph* signale que Robert Mugabe, le président zimbabwéen, se félicite de la politique de David Cameron et de sa coalition. Le président Mugabe souhaite ainsi rencontrer l'ambassadeur britannique en poste à Harare. Cette rencontre, qui pourrait avoir lieu avant la fin de l'année, intervient alors que la situation interne du Zimbabwe se détériore, avec la reprise des saisies de terres et de la violence politique. Le ministre du Tourisme zimbabwéen, Walter Mzembe, a déjà rencontré à Londres, ces derniers jours, un vice secrétaire d'Etat britannique chargé de l'Afrique.

Ken Saro Wiwa

Et puis, c'est le *Guardian* qui signale que le gouvernement de Goodluck Jonathan a refusé de consacrer une journée à Ken Saro Wiwa, un écrivain et militant environnementaliste qui est mort il y a 15 ns par pendaison, pour avoir dénoncé et attiré l'attention sur les dommages causés à l'environnement par la compagnie Shell, dans la région du Delta.

L'UMP veut jeter un pont entre la France et le Maroc

La délégation UMP Maroc a accueilli son Université d'automne des Français de l'étranger, les 12 et 13 novembre 2010, à Casablanca.

Placée sous le thème : « Français de l'étranger, une richesse pour la Nation », elle s'est tenue en présence d'Eric Besson, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire et de Rachida Dati, député européen et ex-ministre de la Justice, de sénateurs, de députés UMP, de délégués UMP des pays limitrophes, tels que la Tunisie, le Sénégal, la RDC, la Côte d'Ivoire.

Avec l'Université d'automne des Français de l'étranger, militants UMP (Union pour un mouvement populaire), les vendredi 12 et samedi 13 novembre à Casablanca, c'est un véritable appel du pied qui a été fait aux ténors de ce parti politique, pour être soutenu, mieux considéré et pour « mettre un terme à toutes formes de stigmatisation ». Comptant une communauté de 2 millions d'âmes, les Français de l'étranger, déterminants dans la conquête de marchés extérieurs, l'acquisition de nouvelles

technologies, mais surtout contribuant à plus de compétitivité des entreprises sur la scène internationale, sont, aujourd'hui, une force de propositions. Quelques chiffres, relatifs aux investissements (137 milliards d'euros en 2008) et revenus générés par les filiales d'entreprises françaises (49 milliards d'euros en 2007, dont 25 milliards de revenus rapatriés) sont explicites à plus d'un titre. Aussi bien Laurence Vernet, déléguée régionale UMP de Casablanca, que Khadija Doukkali, secrétaire générale de l'UMP au Maroc, Jean-Luc Martinet, délégué UMP Maroc, ou encore Thierry Mariani, député du Vaucluse et secrétaire national des Français de l'étranger, l'ont confirmé. Les interventions de Xavier Bertrand (vidéo), secrétaire national de l'UMP, de Thierry Plantevin, conseiller élu à l'Assemblée des Français de l'étranger, et de Louis Duvernois, sénateur représentant les français établis hors de France, sont allés dans ce sens.

Les annales de cette institution politique

Une première dans les annales de cette institution politique, cette université a été « une réussite totale » aux dires des participants. Certaines idées reçues sur les Français de l'étranger ont été battues en brèche et des attaques dénoncées, mais aussi et surtout, la vingtaine de propositions contenues dans le Livre blanc « sont tombées entre de bonnes mains ». Jean-Luc Martinet, qui va boucler dans quelques jours un an à la tête de la section UMP du Maroc, s'est félicité que la quasi-totalité des programmes soit réalisée, singulièrement avec la tenue de la première université du genre. Thierry Mariani le lui a bien rendu, saluant le travail abattu par la délégation UMP du Maroc. « Désormais, il y aura un avant et un après Casablanca. C'est une délégation qui réfléchit, qui ose, allant jusqu'à faire des propositions décoiffantes », a-t-il ajouté. Poussant un peu plus loin son satisfecit, il a cité la délégation Maroc, en passe d'être la première du monde au sein du parti UMP, en exemple à suivre. Enfin, il a invité les Français de l'étran-

ger « à lutter contre cette caricature faite par le PS, et qui veut qu'on s'expatrie pour des raisons d'évasions fiscales. »

En réponse aux propositions positives pour la France et sa diaspora, qui comptent la création d'un secrétariat d'Etat aux Français de l'étranger, d'une région virtuelle, la mise en place d'un statut pour un traitement équitable avec les Français de l'Hexagone, « assurance indemnisation » pour la perte de biens à l'étranger dû à un mouvement politique, l'emploi senior, mais aussi l'élargissement de la gratuité des droits d'écologie à l'ensemble des élèves français dans le cadre d'un ticket d'enseignement, il a montré beaucoup de réceptivité et annoncé l'existence d'une nouvelle mesure instituant 11 députés des Français de l'étranger. « Ces nouveaux élus permettront de mieux vous faire entendre », a-t-il sursourcé. Enfin, il s'est demandé comment ignorer une diaspora de plus d'un million d'électeurs, lorsqu'on se rappelle que Valéry Giscard d'Estaing a gagné des élections avec moins de 400 000 voix.

Abderamane Djasnabaille : « L'Afrique doit prendre son destin en main »

L'ancien opposant devenu ministre des Droits de l'Homme et de la Promotion des libertés au Tchad s'offusque d'une monnaie coloniale.

Les Afriques : Ministre des Droits de l'Homme et de la Promotion des libertés, cela ne doit pas être simple.

Abderamane Djasnabaille : Tout à fait. Et c'est un poste que j'ai réclamé au moment de mon entrée au gouvernement parce que c'est un ministère pivot, un ministère transversal, qui conditionne aujourd'hui la vie politique, économique et sociale du Tchad. Tout tourne autour de la gouvernance, de l'Etat de droit. Pour pratiquement régler tous les problèmes, il faut passer par là.

LA : Concrètement quels sont les problèmes auxquels vous êtes confronté, dans un pays qui a connu des guerres civiles, qui est souvent en proie à une rébellion armée ?

AD : D'abord le problème de la guerre civile avec l'ingérence de pays voisins. Dès qu'il y a la guerre, il n'y a plus de droits de l'Homme. Cela devient secondaire, parce que le problème est d'abord de garantir l'intégrité du territoire, le régime. De surcroît, nous avons une armée pas professionnelle. Ce sont des gens qui n'ont pas été formés, qui ont combattu dans toutes

AD : la création de ce ministère, ce n'est pas rien. Et surtout ce ministère...

LA : N'est-il pas un alibi ?

AD : Pas du tout ! Moi, je suis d'abord un militant des droits de l'Homme. Si vous suivez bien mon parcours, vous verrez que je ne suis pas venu pour dédouaner le gouvernement ni le président de la République. Nous sommes entrés avec des convictions fortes. Nous avons mis en place une société civile qui fonctionne. Des Tchadiens qui sont dans des associations de défense des droits de l'Homme se battent à nos côtés pour que les droits de l'Homme soient pris en compte par le gouvernement. Et le président l'a accepté volontairement. Je bénéficie de toute sa confiance. Tout ce que nous faisons dans l'intérêt du Tchad, de l'Etat de droit, est soutenu par président. D'ailleurs, il a décidé que le forum serait désormais annuel.

LA : Où en est le problème des journalistes et de l'opposition démocratique ?

AD : Quand je suis arrivé au gouvernement, en 2005, il y avait cinq journalistes en prison.

J'ai alors dit que je ne pouvais pas être ministre des droits de l'Homme avec des journalistes en prison. Vous pouvez le vérifier auprès de vos confrères à Ndjamena. Une semaine après, ils avaient été libérés. J'étais allé à la Maison d'arrêt leur rendre visite. Moi-même, j'étais dans l'opposition radicale, porte-parole des forces vives. J'ai été en prison. C'est dans la trajectoire d'un homme politique en Afrique, de connaître la prison, et quelquefois, la mort, hélas. Si on n'y est pas préparé, ce n'est pas la peine de faire de la politique, ce n'est pas la peine de faire du journalisme.

J'affirme qu'à ce jour, il n'y a aucun journaliste en prison au Tchad. Aucun ! S'agissant de l'opposition politique, dont je viens, dont j'ai été porte-parole, nous avons eu huit mois de dialogue avec elle. Nous avons conclu un accord, dit du 13 août. La Commission électorale nationale indépendante, CENI, est paritaire.

Il y a quinze membres de l'opposition et quinze de la majorité. Et le président a été désigné par consensus. C'est un syndicaliste de la société civile. On ne peut dire que cette CENI-là n'est pas représentative, que cette CENI-là est proche du pouvoir ou de l'opposition.

Moi-même, je suis porte-parole des forces vives et membre du gouvernement. C'est moi qui ai parlé au nom du comité de suivi, qui regroupe l'ensemble des acteurs politiques. Nous avons convenu ensemble du calendrier électoral. Les élections doivent être reportées...

LA : L'opposition est-elle réellement d'accord ? N'a-t-elle pas été contrainte et forcée ?

AD : Pas du tout. Elle est d'accord. Nous avons tout arrêté ensemble devant la presse internationale, les ambassadeurs. J'ai parlé au nom du comité de suivi, qui regroupe cinq membres de la majorité et cinq membres de l'opposition, la communauté internationale avec les Nations Unies, l'Union européenne, la France, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Francophonie. Le chronogramme est consensuel. Le processus avance. Je reconnais qu'il y a parfois des difficultés, mais, chaque fois qu'elles apparaissent, elles sont examinées et traitées. Il y a la transparence totale. Nous avançons résolument vers un processus démocratique accepté par tous. Les législatives sont prévues en février, la présidentielle en avril et les locales en juin. Les élections seront certainement meilleures que celles que nous avons connues. Je fais partie de ceux qui les avaient boycottées.



« Quand je suis arrivé au gouvernement, en 2005, il y avait cinq journalistes en prison. J'ai alors dit que je ne pouvais pas être ministre des Droits de l'Homme avec des journalistes en prison. »

LA : Vous représentez le forum francophone des affaires au Tchad. Vous affirmez que la démocratie et les droits de l'Homme se portent mieux. Qu'en est-il de l'environnement des affaires ?

AD : Nous y travaillons également. Moi, je m'occupe de la gouvernance, à la fois politique et économique. Sans gouvernance politique, notamment sans Etat de droit et sans la paix, il n'y a pas d'économie, il n'y a pas d'affaires. Aujourd'hui, le Tchad connaît un climat apaisé grâce aux accords politiques du 13 août.

Nous sommes aussi en train de travailler sur l'environnement des affaires, que je connais puisque j'étais consultant du PNUD pour la promotion du secteur privé. Le gouvernement travaille avec les chambres de commerce, avec les opérateurs économiques, avec les partenaires pour que les entreprises soient créées plus facilement, pour une fiscalité plus incitative. Pour le droit, nous sommes membre de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires, OHADA. Au niveau de la justice, il est vrai que nous avons des difficultés. Quand j'étais Garde des sceaux, j'y ai travaillé. Actuellement, le gouvernement continue à y travailler, pour que la justice soit de plus en plus conséquente, pour qu'elle ne succombe pas à la corruption. En ce moment, pour les affaires, le Tchad fait partie des Etats les plus fréquentés. Il y a des vols tous les jours sur Paris et ils sont souvent complets. Cela montre bien que le Tchad est devenu est une destination fréquentable. La paix avec le Soudan étant retrouvée, la rébellion étant devenue une question résiduelle, la lutte contre les coupeurs de route étant efficace, avec le recours à des hélicoptères, à l'aviation.

Désormais, nous travaillons pour le développement. Tout le pays est en chantier. Pour le pétrole, nous avons créé une société nationale. A un moment donné, la bataille avec la Banque mondiale a été rude. Le président est allé partout, à Bruxelles, aux Nations Unies, pour défendre la volonté du Tchad de sortir des griffes de la Banque mondiale. Et, en trois ans, nous avons payé par anticipation ce que nous lui devions. Le Tchad a tout payé. Il a créé sa société

pour avoir la maîtrise de son pétrole.

L'année prochaine, nous allons commercialiser nous-mêmes notre pétrole, discuter avec les grandes sociétés. Ce n'est plus la Banque mondiale qui va gérer en notre nom. C'est le Tchad lui-même. Et nous avons un peu de moyens pour nous occuper du développement. Nous avons fait suffisamment la guerre. Nous en connaissons le prix. Nous en connaissons les affres. Nous ne voulons plus que, chaque année, le Tchad soit cité parmi les pays en guerre.

Nous voulons aller vers une perspective de développement, construire le Tchad, mais pas seuls. Il faut que ce soit au niveau de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, CEMAC. Nous devons nous entendre pour la libre circulation des personnes et des biens, le passeport communautaire, pour fluidifier le transport, qui prend trois à quatre jours d'un pays à l'autre.

Nous luttons contre la corruption. De hautes personnalités, dont des ministres, ont été arrêtées et jugées. Les gens font désormais attention. Sur le plan des affaires, cela avance donc et nous avons besoin d'avancer ensemble avec les pays amis, qui peuvent nous aider en vrais partenaires. Nous devons prendre notre destin en main.

Le destin de l'Afrique doit reposer sur les convictions fortes des Africains et l'Afrique sera ce que les Africains voudront. Mais il y a encore des batailles à mener. Il n'est pas normal que nous continuons à avoir une monnaie coloniale. Cela ne peut certes pas se régler en un jour, mais sur 10, 15, 20 ans même. Il faut y travailler, pour que cette indépendance, cette gouvernance économique puisse se traduire sur le terrain. D'abord gérer nos affaires et nous impliquer fortement dans la gouvernance mondiale. Aujourd'hui, l'Afrique, est loin derrière. C'est inacceptable, alors que sur le plan des matières premières, nous avons tout. La matière grise aussi, est là. Nous avons étudié dans les grandes écoles européennes, américaines. Il n'y a pas de raison que nous ne puissions pas imaginer des solutions profitables à notre peuple.

« Le président est allé partout, à Bruxelles, aux Nations Unies, pour défendre la volonté du Tchad de sortir des griffes de la Banque mondiale. Et, en trois ans, nous avons payé par anticipation ce que nous lui devions. Le Tchad a tout payé. Il a créé sa société pour avoir la maîtrise de son pétrole. »

les crises tchadiennes, à travers les onze qu'il y a eu. Et ces gens se sont retrouvés aux affaires, de fait, et dans l'armée, par effraction. Aujourd'hui, ils sont un peu partout. N'ayant pas été scolarisés, la question des droits de l'Homme est loin d'être leur préoccupation. La question de leur existence en tant que telle est posée. Il y en a qui sont obligés de prendre leur retraite, d'autres, qui ont le profil adéquat, doivent être réorientés. Ceux qui ont un minimum de formation, il faut la compléter, leur donner des notions de démocratie et de droits de l'Homme. Notre administration, également, est déficiente en la matière. Donc, c'est une question générale et le Ministère des droits de l'Homme a fort à faire.

LA : Comment avez-vous procédé face à tous ces problèmes ?

AD : Nous avons commencé par faire un grand forum l'année, dernière pour que la Constitution, les lois de la république et nos engagements internationaux soient débattus par tout le monde, les ministres, les gouverneurs, les préfets, les militaires, les commandants de région, de légion de la gendarmerie, de brigade. Pendant trois jours, nous avons inventorié tous les problèmes et nous sommes en train de faire la vulgarisation à travers un plan d'action.

LA : Est-ce qu'il y a une réelle volonté du président Déby de promouvoir les droits de l'Homme, la démocratie ?